

n° 368 - Septembre-Octobre 2023

# imag

Le magazine de l'interculturel



Info dessinée

## Regroupement familial : On n'est pas dans la Reine des neiges

Panoramique

Les attentats • Le procès • Le contrat social  
**C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS**

Dédicace

# À InES

Le nouveau Collectif InES – INclusion, Egalité, Solidarité – est né.

Fondé par des expertes et experts du terrain associatif et scientifique,  
son but est de mettre la question des inégalités  
au cœur de l'agenda politique.

Bienvenu à ce laboratoire d'idées !





Directeur  
du CBAI

Alexandre **ANSAY**

# Du monologisme de l'identité à la manifestation des devenirs

Depuis quelques années, je suis régulièrement interpellé sur la manière dont nous percevons et utilisons, par le biais des métiers qui mettent en œuvre l'action interculturelle, la notion d'identité.

L'air du temps est aux discours qui politisent les identités pour en faire des forteresses de dogmes et de traditions immuables, séparant d'un côté du rempart, des individus et des biens civilisationnels en danger, et de l'autre, des individus rassemblés sous des visées aussi totalitaires que menaçantes. Devant ces utilisations, je ne peux m'empêcher d'éprouver des craintes et des réserves lorsque le signifiant *identité* fait irruption.

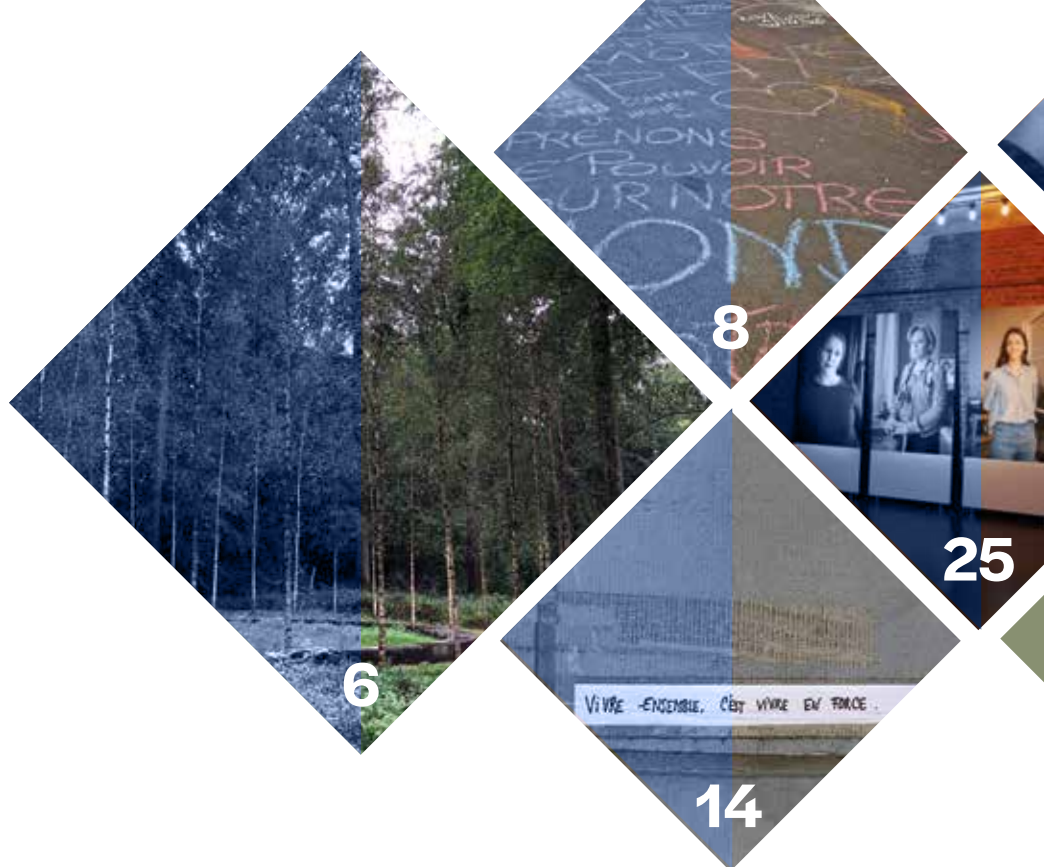
Il existe aussi des perspectives qui soutiennent l'abandon pur et simple de cette notion, sous prétexte qu'elle impliquerait des illusions substantialistes. Selon d'autres lectures radicales constructivistes, les identités peuvent être envisagées comme des occasions de performer ce qui fait sens, ici et maintenant, dans la réalité d'un combat ou d'une situation.

D'un côté, il y a trop de « dur », des essences figées dans la pierre. De l'autre, du mouvant, plus ou moins instable, nous invitant à bousculer les frontières, les catégories. Et, puis il y a ceux qui souhaitent passer l'éponge, en finir avec les discours qui en appellent aux identités pour faire face au seul véritable enjeu de société, la toujours persistante lutte des classes.

Pour ma part, je perçois que l'action interculturelle s'intéresse davantage aux devenirs multiformes par lesquels des subjectivités choisissent de se définir, dans ce que je désignerais comme des espaces de manifestations – à ne pas confondre avec des dispositifs de désignation. C'est toute la complexité de l'action interculturelle. Là où se tient ce que d'aucun voudrait déstabiliser, voire fragmenter... permettre l'exploration de ce qui a été transmis ou qui n'a pas pu l'être. Là où se tient ce que d'autres voudrait solidifier et figer dans l'inaltérable... permettre une recomposition, une différenciation par enrichissement.

Les questionnements de l'identité ne devraient pas renvoyer à la quête de l'objet manquant. Il s'agit davantage de réunir des conditions qui rendent possible la constitution d'un cheminement qui allie le besoin de stabilité, avec la nécessité de réarticuler. ▮

# SOMMAIRE



## Edito

Alexandre Ansay..... 3

## Panoramique

**Les attentats, le procès, le contrat social : C'est arrivé près de chez nous..... 6**

**Rendre la société désirable..... 8**  
*Hicham Abdel Gawad*

**La méthodologie de la chercheuse..... 12**  
*Entretien avec Corinne Torrekens*

**Des éléphants sur des œufs ..... 16**  
*Entretien avec Radouane Attiya*

**Le terrorisme nous concerne toutes et tous ..... 18**  
*Olenka Czarnocki*

**Au commencement était l'infox..... 21**  
*Nathalie Caprioli et Vanessa Vindreau*

**Faire société..... 24**  
*Vincent de Gaulejac et Isabelle Seret*

**La première ligne post-attentats ..... 28**  
*Roland Prévot*

**Dans les baskets de l'autre..... 30**  
*Entretien avec Ahmed Abdi et Sacha Guttmann*



Prochain dossier  
 Novembre-décembre 2023  
 Les archives  
 coloniales

**De la justice pénale à la justice restaurative.....** 32

*Entretien avec Salomé Van Billoen*

**Comment répondre à la violence ? .....** 37

*Sandrine Couturier*

**L'échelle de grandeur de nos âmes.....** 40

*Kenan Görgün*

## Info dessinée

**On n'est pas dans la Reine des neiges .....** 43

*Illustration de Christophe Poot. Texte de Nathalie Caprioli*

## Texte sur photo

**Made in .....** 46

*Texte et photo de Massimo Bortolini*







# PANORAMIQUE

Les attentats • Le procès • Le contrat social

## C'est arrivé près de chez nous

Des arbres. Entre ciel et terre, dans la forêt de Soignes, 32 bouleaux en cercle sont séparés de la même distance qu'entre deux personnes qui se tiennent la main, en mémoire des victimes des attentats du 22 mars 2016 au métro Maelbeek et à l'aéroport de Zaventem.

Symboles, aspiration au « Plus jamais ça ! »,... c'est bien aimable, mais ça ne suffira pas pour comprendre ce qui nous est arrivé. Nous ? Qui est ce « nous » – mot plus compliqué qu'il n'y paraît... car l'inclusion – il faut l'admettre – provoque *de facto* de l'exclusion.

Les attentats terroristes de 2016 ont l'air lointain, on est passé à autre chose, d'autres problèmes se sont accumulés. On a envie d'oublier. On se protège, c'est bien normal. Et pourtant, peut-on s'en accommoder ?

Certes, le procès d'assises a été utile pour les victimes entendues, dont beaucoup s'étaient senties jusque-là abandonnées par l'Etat. Mais la justice pénale n'est pas la panacée, elle n'est jamais qu'un outil pour produire une vérité judiciaire assortie de peines. L'histoire n'est pas finie pour autant car des questions massives s'imposent encore à l'intelligence collective.

La justice a condamné les responsables. Mais en quoi sommes-nous aussi responsables de ce qui nous est arrivé ? Qu'avons-nous manqué ? Qu'est-ce que notre société produit comme violence qui fait qu'on n'arrive pas à vivre ensemble ? Comment répondre à ceux qui ne veulent pas vivre avec d'autres ? Comment gérer le conflit sans la violence ? Comment rester intraitables face aux dérives antidémocratiques qui se manifestent, et bien au-delà de certaines pratiques religieuses ? Quel est, pour la société, le prix à payer d'un repli sur soi et de la polarisation ?

Dans le cahier des charges et des impensés, nous avons besoin d'une fabrique de liens d'égal à égal. Le secteur associatif a une part de responsabilité pour donner de l'épaisseur sociale à ces questions et poursuivre le débat malgré l'immense paresse et la lâcheté politiques. Continuons à ouvrir des espaces pour collectiviser les interrogations, en être le porte-voix, et nous mettre en mouvement.



# Rendre la **société** **DESIRABLE**

*« Religion », « radicalisation » et société : arrêtons-nous sur ces mots. Chercher à les définir, c'est montrer à quel point leur sens varie selon nos propres catégories construites. D'où l'intérêt de poser les termes du débat et, par conséquent, les réponses à décliner pour « bien vivre collectivement ».*

L'effroi et l'espoir tracés à la craie sur le sol du centre ville, après le vacarme des bombes. La Bourse de Bruxelles, avril 2016.



© Massimo Bortolini





Quand on se lance dans des études de sciences des religions, la première question qui se pose est celle de la définition de l'objet d'étude. Qu'entend-on par «la religion»? La question peut sembler triviale. Des

exemples nous viennent en effet presque immédiatement à l'esprit, comme autant de réflexes quasi pavloviens. «Christianisme», «judaïsme» et «islam» forment généralement le trio initial (pour ne pas dire primordial) de ce qui constitue une «religion». Tout ce qui ressemblera plus ou moins à l'un de ces trois modèles sera dès lors considéré comme une «religion». Cela étant – et c'est ce qui fait tout le sel de la matière – des «cas limites» déstabilisent cette démarche un peu trop confortable.

L'exemple le plus emblématique en la matière est le cas du bouddhisme. Religion ou philosophie? D'aucuns considéreront que le bouddhisme, avec ses moines, ses textes sacrés, ses rites et ses croyances en une forme d'existence après la mort coche suffisamment de cases pour être considéré comme une religion. D'autres feront remarquer que si l'on prend comme paradigme le trio susmentionné, la case la plus importante – à savoir la croyance en une divinité créatrice – n'est pas cochée par le bouddhisme, ce qui doit alors logiquement disqualifier sa nature «religieuse». Comment trancher entre ces deux positions?

## Inclusiviste / exclusiviste

À dire vrai, il n'existe pas de critère qui permet de distinguer avec une objectivité mathématique une «religion» d'une «non religion»: tout dépend de la façon dont un penseur donné va construire sa catégorie. Ainsi, si à la suite de

Hegel on définit la religion comme «le lieu où un peuple se donne la définition de ce qu'il tient pour le Vrai»<sup>1</sup>, on aura tendance à considérer beaucoup d'idéologies comme des «religions qui s'ignorent». À l'inverse, si on suit la définition de l'anthropologue Melford Spiro pour qui une religion postule nécessairement des «agents méta-humains»<sup>2</sup> dont le culte et l'existence sont culturellement postulés<sup>3</sup>, on aura tendance à exclure de la «religion» les idéologies qui ne font pas explicitement référence à ces «agents méta-humains». C'est la fameuse problématique identifiée par la sociologue Danièle Hervieu-Léger à propos des définitions dites «inclusivistes» et des définitions dites «exclusivistes»<sup>4</sup>. Avec des définitions très inclusivistes, on peut aller jusqu'à parler de «religion du football», ce qui ferait bondir un partisan d'une définition plus exclusiviste. Au final, tout a à voir avec la façon dont on construit la catégorie.

En un sens, la problématique n'est pas différente quand on parle de «radicalisation». Tout comme pour le mot «religion», ce que l'on intègre dans la «radicalisation» va dépendre directement de la façon dont on définit la catégorie. Certains éminents politologues vont ainsi proposer une définition de la «radicalisation» qui inclut d'office la dimension de la violence<sup>5</sup>. D'autres, qui parlent plutôt de «radicalité», n'incluent pas la dimension de la violence dans la définition<sup>6</sup>. En fonction des définitions de départ, on aura donc tendance à considérer ou non une position ou une action comme «radicale».

On constate que rien qu'à ce niveau, des questions théoriques fondamentales émergent. Doit-on partir du principe que la radicalisation/radicalité est intrinsèquement liée au passage à la violence, ou peut-on être «radicalisé» sans être violent? Et qu'entend-on par «violence»? S'il ne fait aucun doute qu'un coup de couteau ou une tentative d'attentat sont des actes de violence *physique*, on peut se poser la question des formes plus insidieuses comme le refus de l'autonomie des femmes, «justifié» par un discours religieux qui les relègue à la tutelle du mari.



© Massimo Bortolini

## Prévention et partis pris

Il est évident que toute mesure de prévention de la radicalisation sera inévitablement influencée par la théorie sous-jacente. La problématique sera doublement complexifiée dans le cas de la radicalisation dite «religieuse» puisque deux catégories («religion» et «radicalisation») seront mobilisées. C'est à ce niveau de réflexion que les partis pris ressortent le plus. Les partisans de l'idée selon laquelle la radicalisation dite religieuse n'est religieuse qu'en apparence (la fameuse «islamisation de la radicalité» d'Olivier Roy) auront ainsi tendance à miser sur des mesures de prévention à visée essentiellement psychosociales. Ceux qui au contraire considéreront que la dimension religieuse est centrale dans la radicalisation dite religieuse (la fameuse «radicalisation de l'islam» de Gilles Kepel) axeront les mesures de prévention sur le plan du développement de l'esprit critique, voire d'un contre-discours théologique.

Ces choix peuvent être motivés par des considérations objectives, c'est-à-dire que la favorisation du paradigme

d'une «radicalisation de l'islam» ou au contraire d'une «islamisation de la radicalité» sera motivée par des arguments étayés. Mais parfois, la favorisation d'un paradigme sur l'autre peut être davantage motivée par des considérations idéologiques, notamment autour de la stigmatisation d'une tradition religieuse. Dans le cas de l'islam, parler «d'islamisation de la radicalité» permet en quelque sorte de dédouaner la religion qui devient, d'une certaine manière, l'otage d'une violence qui se sert d'elle. On évite ainsi de stigmatiser une communauté de croyants qui, dans leur extrême majorité, condamnent le terrorisme et les processus de radicalisation qui y mènent. Inversement, certains courants politiques, plutôt orientés très à droite, pourront trouver un intérêt à parler de «radicalisation de l'islam» afin de ressusciter un certain ethnocentrisme et appuyer l'idée que la «religion de l'autre» pose problème.

Les diverses asbl et initiatives de lutte contre la radicalisation doivent ainsi composer avec deux défis, quand la radicalisation dite religieuse est en jeu. D'une part, le défi théorique d'une construction solide des catégories de «radicalisation» et de «religion» et, d'autre part, le défi des intrusions de considérations idéologiques dans la façon de poser la problématique.

## Miser sur le relationnel et le pas à pas

Dans ce cadre-là, il peut être salutaire de déplacer la focale de l'analyse. Si la «radicalisation» et la «religion» sont des concepts, les *individus radicalisés* sont des personnes. Le premier geste de prévention peut en ce sens consister à réellement établir un relationnel avec les personnes suivies pour suspicion de radicalisation violente ou dans leur parcours de réinsertion après une condamnation. On peut ainsi prendre conscience, et c'est ce qui semble remonter de plus en plus du terrain, qu'en matière de djihadisme (pour se limiter à cet exemple) les choses ne sauraient se ramener à une «islamisation de la radicalité» ou une «radicalisation de l'islam». Les histoires individuelles sont toujours *complexes*, parfois même *compliquées*. Elles



intriquent des affects (souvent douloureux), des réflexions existentielles, des réflexions sociétales, des indignations, des désespoirs, des utopies, des figures d'autorité, des sources de légitimité, des visions du monde et de soi<sup>7</sup>...

Dans cet enchevêtrement de facteurs et de causes, tous intriqués et jamais indépendants des conditions matérielles objectives et des motivations idéologiques, il peut être difficile pour les asbl et autres structures de prévention de développer des «contre-discours» censés fonctionner sur une gamme large de profils. C'est le fameux problème de la «déradicalisation». Outre son inélégance à l'oreille, la question de sa possibilité a été posée, y compris par des spécialistes du domaine<sup>8</sup>. Est-il réaliste d'inverser un processus de radicalisation? De même qu'on ne devient pas radical du jour au lendemain, mais que le processus est incrémental<sup>9</sup>, peut-on concevoir un processus que l'on pourrait qualifier de «décrémental» et qui permettrait de renouer avec une vision de la société plus apaisée?

## Lutter *contre* la radicalisation...

À dire vrai, on peut interroger l'idée du «contre-discours» comme stratégie viable. Sur un plan philosophique, on peut considérer que le «contre-discours» est une forme de réponse qui, paradoxalement, entretient la survie de ce que l'on cherche à subvertir. «Répondre» à un discours radical revient en effet à prendre pour point de départ le discours auquel on répond. Pour prendre un exemple concret : contrer les discours violents de figures d'autorité religieuses fondamentalistes en proposant des discours apaisés de figure d'autorité religieuses ouvertes peut sembler une bonne idée. Mais ce faisant, on entretient la source du problème : l'argument d'autorité religieuse qui «fait la pluie et le beau temps».

## Ou lutter *pour* une société désirable

Plutôt qu'un contre-discours, ne serait-il pas plus à-propos de proposer une vision renouvelée de la société? Rendre la société désirable *pour elle-même et par elle-même*?

En somme: ne pas lutter *contre* la radicalisation (et entrer ainsi dans une logique de la réponse), mais bel et bien lutter *pour* une société dans laquelle se sentir croyant n'entre pas en contradiction avec le fait de se sentir citoyen. Un tel projet se veut peut-être plus ambitieux que le développement de contre-discours. Il ne prend de surcroît pleinement son sens que dans un temps long, ou en tout cas à moyenne échéance. Rendre la société désirable, plus désirable que les promesses des extrêmes, nécessite de repenser ce que «bien faire société» signifie.

À une époque où les identités des uns et des autres tendent à s'entrechoquer, où les revendications s'atomisent pour ne servir que des intérêts de plus en plus particuliers, retrouver un sens du commun devient une nécessité. Sans ce sens du commun, les revendications de «droits» toujours plus individuels finiront par se «décoïncider» des devoirs collectifs. Là réside peut-être les secrets d'une prévention efficace sur le long terme, et accessoirement l'antithèse des projets des extrêmes : recréer un commun collectif qui permette de penser de concert l'individu et la société. En somme : non plus le «soi et les autres», mais bel et bien le «soi avec les autres». ▀

[1] Georg W.F Hegel, *La raison dans l'histoire*, p. 151.

[2] C'est-à-dire, pour faire simple, des êtres surnaturels.

[3] Melford Spiro, « La religion : problème de définition et d'explication », in Robert E. Bradbury, Clifford Geertz, Melford Spiro, Victor Witter Turner, Edward H. Winter, *Essais d'anthropologie religieuse*, Paris, Gallimard, 1992.

[4] Danièle Hervieu-Léger, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993.

[5] Voir par exemple la définition de Farhad Khosrokhavar dans son ouvrage *Radicalisation*, Paris, Maison des sciences de l'Homme, 2014, p. 8 : «processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel».

[6] Voir par exemple la définition du terme donnée par Anne Muxel et Olivier Galland qui ont dirigé l'ouvrage *La tentation radicale*, Paris, PUF, 2018, p. 9 : «un ensemble d'attitudes ou d'actes marquant la volonté d'une rupture avec le système politique, économique, social et culturel, et plus largement avec les normes et les mœurs en vigueur dans la société».

[7] A ce propos, lire l'interview de Corinne Torrekens en pp. 12-15.

[8] Cf. Elyamine Settout, *Penser la radicalisation djihadiste. Acteurs, théories, mutations*, Paris, PUF, 2022, p. 188.

[9] Voir à ce propos les travaux de Gérald Bronner, notamment dans son ouvrage *La pensée extrême*, Paris, PUF, 2016.

# LA MÉTHODOLOGIE de la chercheuse

*De 2017 à fin juin 2018, Corinne Torrekens, docteure en sciences politiques et sociales à l'ULB, et Fabienne Brion, criminologue à l'UCLouvain, ont mené une enquête auprès de 20 personnes condamnées ou poursuivies pour des faits de participation à une activité d'un groupe terroriste, les rencontrant en prison ou chez elles. Le 30 mars dernier, les deux expertes ont présenté leur recherche à la Cour d'assises. Retour sur cette audition de plus de 5 heures.*

**Lors de votre audition au procès d'assises avec Fabienne Brion, vous avez expliqué qu'il n'existe pas de facteur unique qui mène à l'engagement radical violent. Pourriez-vous reprendre les grandes lignes de votre analyse ?**

**Corinne Torrekens :** Je propose quatre sphères de facteurs qui donnent lieu à des idéaux types, selon une méthodologie habituelle en sciences sociales. Il s'agit de *proxi* : c'est-à-dire des manières d'approcher le réel tout en étant conscient que ces idéaux types n'existent pas tels quels. Il devient ensuite intéressant d'étudier comment les personnalités rencontrées s'approchent de cette figure et ou s'en distinguent par certains aspects.

La première figure est celle du sauveur ou de la sauveuse. Ce sont des personnes qui ont été profondément meurtries par les atrocités commises par le régime de Bachar El Asad – crimes largement documentés aujourd'hui, ce qui était moins le cas en 2012. Des vidéos dénonçant l'utilisation d'armes chimiques, les viols, la disparition de milliers de civils ont circulé et provoqué un choc moral auprès de ces personnes, parmi lesquelles on compte un certain nombre de femmes. Par sa propagande, Daesh a ainsi cherché à engager, en tous cas dans un premier

temps, des infirmiers, infirmières, assistants sociaux. Mais une fois arrivés sur place, ils ont rencontré une situation bien différente : les femmes étaient enfermées dans des *madafa*, des maisons de femmes, vivant dans des conditions matériellement et humainement très dures. Et les hommes qui pensaient aller sauver la veuve et l'orphelin se sont retrouvés combattants.

Ce sont des fragilités psychosociales dans leur biographie personnelle qui ont créé des disponibilités spécifiques pour les rendre plus perméables à certains éléments de la propagande de Daesh. J'aime utiliser l'image de la harpe... Personne n'est totalement insensible à une propagande radicale. La question intéressante à mes yeux est de savoir quelles cordes cette propagande vient faire vibrer spécifiquement chez tel individu, les combinaisons de cordes pouvant varier d'un individu à l'autre.

A l'opposé, on retrouve la figure du guerrier. Ce sont des personnes qui ont posé des choix rationnels, animés par une idéologie forte par rapport à l'ordre géopolitique mondial, et qui ne se présentent pas en tant que victimes d'un processus d'embrigadement. Toutefois, des nuances s'imposent : par exemple, il y a ceux partis combattre sur place le régime syrien d'El Assad, ou ceux



qui considèrent que les attaques sur le sol européen sont légitimes à partir du moment où la coalition internationale bombarde le territoire de l'État islamique. Autour de la même figure, on observe ainsi des positionnements divergents et en opposition.

Le troisième modèle est celui du délinquant – la figure qui a été la plus mise en évidence lors des procès des attentats à Paris et à Bruxelles. Un passif de délinquance participe à les désensibiliser à la violence. Ce sont aussi des personnes qui peuvent avoir des ressources utiles (comme des trafiquants d'armes ou de faux papiers, des passeurs) à mobiliser pour une organisation criminelle. Encore une fois, il faut faire attention à ne pas généraliser : on passe des petits caïds de quartier à qui Daesh leur a promis de devenir émirs, aux grands délinquants habitués à l'usage de la violence.

La dernière figure est celle du suiveur, en comparaison au leader qui occupe la posture du guerrier. Le suiveur est dans une dynamique de loyauté envers sa bande, ses voisins, sa famille. Il part et se posera des questions plus tard... Sur place, les conséquences seront fortes, avec deux possibilités : le modèle Daesh leur convient et ils font face ; le modèle ne leur convient et, alors, comment rentrer quand les passeports sont confisqués ? De plus, ils doivent faire face à une nouvelle donne avec la criminalisation des départs en Belgique, et en Europe de manière générale, qui intervient plus tardivement que les départs. A partir de 2013, différents groupes djihadistes commencent à s'entre-tuer. Du jour au lendemain, des suiveurs ont prêté allégeance à l'État islamique alors que ce n'était pas spécialement leur intention ; mais contester pouvait coûter la vie.

**Sur base de ces quatre figures, nuancées mais construites, comment la chercheuse que vous êtes règle-t-elle la difficulté de continuer à tenir compte du cas par cas ?**

**Corinne Torrekens :** A mon sens, les processus de radicalisation ne sont pas différents des autres recherches en sociologie. Toute recherche qualitative répond à plusieurs critères de validité. Le premier est le seuil de saturation : à force de rencontrer des personnes et de récolter des témoignages, des informations vont se recouper et on commence à atteindre un niveau de redondance sur un minimum d'éléments.

Le deuxième critère repose sur la triangulation : on recoupe les témoignages avec d'autres sources, par exemple les dossiers pénitentiaires si on peut y avoir accès.

Et enfin, le troisième critère est le retour aux enquêtés, à savoir essayer d'expliquer les résultats de sa recherche aux enquêtés. Au moment de notre audition à la Cour d'assises, l'enjeu était particulier puisqu'il s'agissait de restituer une enquête devant des personnes qui pouvaient se retrouver ou pas dans ce que nous allions expliquer. Par après, des avocats de la défense nous ont dit que leurs clients s'étaient retrouvés en partie dans la complexité que nous avons essayé de dresser.

Dans toutes nos recherches, les dimensions personnelles très biographiques disparaissent au profit de ce qui fait tronc commun. On perd ainsi un peu en qualité en ce sens qu'on ne dresse pas un portrait. Cela dit, notre difficulté a plutôt été de trouver des personnes qui acceptent de parler, avec tous les risques que cela pouvait susciter.



© Massimo Bortolini

Les autorisations pour se rendre en prison n'ont pas été simples à obtenir non plus. Et enfin, ça reste une difficulté jamais totalement surmontée de restituer des résultats qui, lorsqu'on entre dans le détail, peuvent véritablement exposer des individus.

**Généraliser et conceptualiser tout en respectant des impératifs d'individualisation : c'est une difficulté que rencontrent aussi des travailleurs sociaux de première ligne... Quels sont vos conseils à leur échelle ?**

**Corinne Torrekens :** Entre 2015 et 2018, j'ai donné énormément de formations à des travailleurs de première ligne. Et c'est vrai que cette question revenait tout le temps, créant une certaine frustration. Partout en Europe, après les attentats, à la demande des autorités, on a vu apparaître des fiches techniques avec des cases à cocher « oui » « non » afin de dresser des signalements, notamment sur la base de signes extérieurs de radicalisation, tels les vêtements portés ou les pratiques religieuses. J'ai toujours été extrêmement critique envers ces pratiques ; de plus, ce n'est pas aux chercheurs de remplir ce rôle qui relève du domaine sécuritaire.

Dans les formations que j'ai données, j'ai mis le focus sur deux éléments : ne pas généraliser ni se contenter de l'apparence d'une personne, et maintenir le dialogue coûte que coûte. C'est moins l'apparence de la personne

que ce qu'elle dit qui compte. Entrer en dialogue c'est tenter de comprendre ce qui pourrait l'attirer dans cette idéologie – quelle qu'elle soit d'ailleurs, d'autant plus que l'extrême-droite est en pleine croissance. En quoi l'idéologie lui parle, qu'est-ce qui l'attire ? Et en quoi y a-t-il possibilité de trouver des points de sortie, de rattacher l'individu au collectif ?

Ce à quoi les travailleurs de première ligne réagissent en pointant un autre obstacle : en attendant, la situation dans les quartiers ne s'améliore pas d'un point de vue socio-économique ! La crise Covid suivie d'une inflation galopante a entraîné une paupérisation terrible. C'est gentil de dire «Faites du lien», alors que les pouvoirs publics investissent peu. C'est toute l'ambiguïté de la politique de prévention ; le sociologue Andrea Rea l'écrivait déjà il y a vingt ans. On a des budgets pour acheter des ballons de foot mais on n'a pas de budgets pour engager des professionnels qui construisent des projets sur le temps long. Ce problème n'est pas propre à la radicalisation violente. En revanche, c'est la radicalisation violente qui l'a mis sous le feu des projecteurs.

Je ne suis pas sûre que les décideurs politiques aient tiré les leçons de cette période de notre histoire. Aujourd'hui, les départs des jeunes en Syrie paraissent loin derrière nous... sauf que la crise sanitaire a montré à quel point les dynamiques de ségrégation socio-spatiales étaient fortes



dans nos villes. A quel point certains quartiers étaient plus surveillés que d'autres – c'était beaucoup plus facile de ne pas respecter le confinement à la campagne que lorsque l'on vit à Molenbeek. A quel point aussi certains quartiers ont été beaucoup plus touchés par la propagation des maladies en raison d'une plus forte densité de population. Je n'ai pas l'impression que ces fractures socio-économiques et de ségrégation spatiale se réduisent. De plus, fondamentalement, à un jeune qui se dit discriminé en fonction de sa tête, de son nom, de sa pratique religieuse, on ne peut pas lui répondre qu'il exagère ou qu'il se victimise. Les chiffres parlent pour lui ! Si notre modèle démocratique ne respecte pas ses promesses, il devient difficile de dire à des jeunes tentés par une autre voie d'attendre des opportunités qui n'arriveront pas. Il faut bien nous rendre compte que les idéologies radicales se nourrissent des contradictions de notre société. Elles les utilisent dans leur propagande, tout comme Daesh l'avait fait. Je ne suis pas très optimiste.

**J'aimerais terminer avec trois variations autour d'une même question : qu'est-ce que le procès vous a apporté comme nouveaux éclairages ? Qu'avez-vous apporté au procès ? Et que pensez-vous avoir apporté au récit collectif à l'échelle de la société ?**

**Corinne Torrekens :** C'est la première fois que j'étais auditionnée à la Cour d'assises. Je m'y suis préparée en me replongeant dans des ouvrages de référence et en regardant comment les analyses pouvaient se compléter. C'est ensuite un exercice particulier de transmettre à un public composé d'accusés, de victimes, d'avocats, de procureurs, de jurés, de journalistes, dans un lieu très solennel. J'espère que nous avons pu apporter le point de vue d'une recherche scientifique, avec ses qualités et ses défauts, sur les questions de la radicalisation violente et du terrorisme. Pendant très longtemps, en la matière, on a disposé de modèles théoriques qui n'étaient pas testés empiriquement. Et puis soudain, après les attentats,

on a vécu l'effet inverse. Personnellement, j'ai reçu des dizaines de demandes de la presse, des Chinois aux Tchèques, avec une constante marquante – pardon de le dire platement : la plupart des journalistes cherchaient une parole, quelle que soit la nature de la parole. Que vous ayez fait de la recherche ou pas, peu importait.

Sur cette idée du grand récit collectif, j'ai trouvé que nous avions fait le job parce que toutes les parties ont pu poser leurs questions. J'ai apprécié que des jurés posent des questions. J'ai trouvé ce moment intense et intéressant de pouvoir réexpliquer les choses. Les victimes aussi ont pu poser des questions potentiellement. Je craignais que les victimes ou les accusés prennent très mal certains résultats de notre recherche, mais je n'ai pas ressenti une animosité particulière.

Par contre, ma déconvenue totale est en relation avec la réaction de la presse, en particulier de l'agence Belga qui a titré sa dépêche avec une demi phrase que j'avais prononcée à la toute fin, après 5 heures et demie d'audition, sans en donner l'explication, alors que le titre pouvait laisser penser que je prenais la défense des accusés. Le message que je voulais faire passer à travers cette phrase choc est qu'on mesure la qualité des démocraties à la manière dont elle traite leurs détenus, en ce compris les détenus incarcérés et condamnés pour des faits extrêmement graves. J'invitais à réfléchir au-delà des émotions de vengeance ou de colère. Mais la journaliste a préféré la provoc au fond. Elle a choisi d'attirer les clics sans se préoccuper des conséquences. Dès le lendemain, je recevais des menaces de mort. Après avoir fait l'exercice de parler six heures en donnant de la nuance et de la complexité, j'ai trouvé cette pratique scandaleuse et dégueulasse, car ça revenait à me mettre une cible dans le dos. ■

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**

# DES ÉLÉPHANTS sur des œufs

*Ex directeur de l'Institut de promotion des formations sur l'islam, aujourd'hui imam, Radouane Attiya se fraye un chemin en entrecroisant la recherche et le terrain. Son parcours atypique explique peut-être pourquoi il parvient à libérer la parole de détenus. Pourquoi aussi il dénonce sans détour la carence en compétences d'imams et aumôniers.*

**Radouane Attiya :** Je n'ai pas le statut d'aumônier. Mais dans ma réalité de terrain, je suis parfois amené à jouer ce rôle dans les prisons, quand des associations m'appellent pour faire de la médiation auprès de condamnés, d'inculpés ou de personnes en attente d'un jugement en matière de radicalisation violente.

L'arrêté royal de 2019 donne un cadre légal à l'aumônerie. Paradoxe ou ambivalence, l'Etat pose un regard méfiant sur la religion, mais va aussi la solliciter face à des situations cruciales. La religion semble à la fois le problème et la solution. Nous ne sommes pas dupes. Ce n'est pas après un vrai débat sociétal que l'Etat reconvoque la religion et rédige un arrêté royal, mais suite à des tragédies.

Là où l'on a cru que beaucoup de jeunes étaient dans une trajectoire fanatique parce qu'en perte de sens, il est à l'évidence que la religion telle qu'ils la conçoivent et la perçoivent leur apporte beaucoup de sens. Lors de mes visites en prison, il m'est facile d'observer que leurs pratiques et leurs discours sont construits autour d'une conviction très forte – ce qu'on ne rencontre pas nécessairement chez tous les détenus.

## Comment entrez-vous en dialogue avec ces détenus ?

**Radouane Attiya :** Beaucoup d'aumôniers se trouvent démunis face à un discours fanatique construit. Les codes langagiers manquent, la discussion perd en finesse. On reste dans des salamalecs ou on glisse dans une approche moralisatrice. Par ailleurs, dans des centres de

désengagement qui m'ont parfois sollicité et en travaillant avec des spécialistes doublement mandatés par un procureur du roi et un juge, je me rends compte que les jeunes parlent peu ou pas du tout avec ces professionnels.

Pour ma part, je peux me mettre au diapason des détenus et parler leur langage, ce qui libère leur parole. Il n'y a rien de magique dans ce que je fais. On a une communion de foi et un idéal en partage. Ils sont subjugués et on entre tout de suite dans le vif du sujet. Une mise en confiance s'insère comme un prélude. J'essaie de créer un liant. On marche sur des œufs car sans faire de la psychanalyse de bazar, un transfert peut s'opérer. Le but premier est d'écouter ce qu'ils ont à dire.

Ensuite vient le débat. Lorsqu'on rencontre un individu qui a peut-être commis des abus, voire des crimes, et qui tient ici un discours béat et angélique, j'essaie de saisir son spectre référentiel. Dans la trajectoire de ces individus, le religieux tient une place prépondérante et vient amplifier les aspects liés à des problèmes de reconnaissance identitaire, économiques, affectifs... J'ai rencontré un jeune radicalisé. En 24 heures, il est tombé amoureux sur le net, a fait l'amour virtuellement, puis s'est laissé convaincre de partir en Syrie. C'est dire la trajectoire vertigineuse !

Etant familier des sources classiques et contemporaines, je n'éprouve aucune difficulté à identifier leur tendance et l'influence qu'exercent sur eux certaines idéologies mortifères. Parfois ils sont passés par le frérisme ou quelques confréries pour finalement aboutir à un salafisme



paroxystique. Je retrouve chez eux un dénominateur commun qui fige le présent et l'avenir dans le passé. C'est pour cette raison que le salafisme ne peut que déboucher sur une rupture avec la société. Il est aisé de détecter l'imposture dans leurs discours de retour aux mythes de l'âge d'or de l'islam. Bien avant Al Qaïda, des théoriciens du jihad globalisé avaient construit ce discours, voulant ou croyant revivre les premiers instants de l'islam et revenir ainsi à une religion omniprésente qui arbitrerait nos vies aujourd'hui. Les salafistes, du plus quiétiste au plus radical, puisent dans cette représentation d'un monde totalement régenté par la religion, laquelle ne peut déboucher que sur la violence.

Lorsqu'on parvient à déconstruire ce monde fantasmé, le jeune ne peut être que déstabilisé. C'est là mon but : la déstabilisation et la remise en question radicales pour parvenir à une forme de doute de ses croyances et ses représentations.

### Quels sont les contre-discours qui peuvent déstabiliser ces croyances ?

**Radouane Attiya** : La sélection. A savoir : un discours qui ne s'inscrit pas dans la rupture mais qui, avec un regard critique et sélectif, puise dans cet islam naissant. Cependant, ils sont peu nombreux aujourd'hui à oser dire que ce patrimoine est le nôtre, dans sa pertinence, mais aussi dans ses failles, ses paradoxes et ses contradictions. Cette construction humaine ne peut pas être un modèle parfait, contrairement à ce que prétend le discours salafiste ou frériste. Oui, peu nombreux sont ceux qui privilégient une lecture critique et sélective, et les représentants de cette tendance me semblent pareils à des éléphants qui marchent sur des œufs.

En avril 2016, après les attentats de Bruxelles, j'ai assisté à un colloque à Marrakech qui réunissait des imams influents d'Europe. Un imam allemand a provoqué un tollé en disant qu'il était crucial de lire le patrimoine religieux non pas auréolé d'une impeccabilité, mais comme une construction humaine. Les réactions ont été vives et ce sont des imams belges qui se sont levés pour protester !

C'est un problème qui perdure en Belgique : qui sont nos imams ? Ni le politique ni la base ne trouvent de réponse claire et définitive sur leur formation et leur reconnaissance. On « laisse faire », et entre temps certains clercs sont très au fait des réseaux sociaux. On ne réalise pas à quel point ils impactent, souvent négativement, l'imaginaire collectif musulman.

Je m'autorise un parallèle entre les détenus que je rencontre et des musulmans lambda : ils attendent le retour « sauvage » du passé glorieux, « sauvage » parce que dans sa totalité. Ainsi, je rencontre par exemple des associations de femmes musulmanes qui mobilisent des références plus que douteuses dans leur action sociale. Les imams corrects sont identifiables au bonheur la chance. Et dans ma pratique, j'ai croisé des aumôniers inféquentables qui font le jeu des détenus.

C'est à l'organe chef du culte de bien former les imams et aumôniers ! L'Exécutif des musulmans<sup>1</sup> tel qu'il a fonctionné ces 20 dernières années n'a été qu'une machine clivante en interne, juste capable, après les attentats, de produire des communiqués qui se veulent rassurants. Il faut s'atteler à un projet intellectuel colossal ainsi qu'à des solutions de terrain : un imam ou tout autre autorité morale en contact avec les publics devrait suivre une formation universitaire. Un des points positifs, à tout le moins, de l'action menée par l'Exécutif a été la création du CEDER-Islam (Certificat en didactique de l'enseignement islamique) en partenariat avec l'UCLouvain. Aujourd'hui, j'arrive à la conclusion que de nombreux imams sont autoproclamés. L'organe chef de culte devrait former les imams et imames, les conseillers et conseillères, aumôniers et aumônières. C'est une exigence sociétale. ▀

Propos recueillis par **N. C.**

[1] De 1999 à 2022, l'Exécutif des musulmans de Belgique a été l'instance représentative officielle auprès des pouvoirs publics.



© Olenka Czarnocki

Le juge d'instruction et la classe d'Olenka : en prise directe pour comprendre les rouages de la justice. Décembre 2022.

---

Enseignante Olenka **CZARNOCKI**

---

# Le terrorisme nous concerne **TOUTES ET TOUS**

*Expliquer l'histoire du terrorisme aux élèves ?  
Des fiches outils ne suffiront pas ! C'est pourquoi  
une enseignante a mené sa classe au Justitia, où se tenait  
le procès des djihadistes, provoquant une avalanche  
de questions et d'émotions chez ces jeunes qui se destinent  
à des métiers en lien avec la sécurité et la prévention.*





orsque les attentats ont frappé Bruxelles en mars 2016, ils ont fauché la vie de 35 personnes et ont provoqué des centaines de blessés et des milliers de victimes indirectes. Cela aurait pu être n'importe qui d'entre nous. Par ailleurs, les attentats ont eu des conséquences en termes de sécurité et de discrimination, ils ont créé

de la polarisation dans la société, ils ont tenté de nous ranger chacun et chacune dans un «eux» ou un «nous».

Enfin, les attentats nous ont forcés à

nous interroger sur les causes de la radicalisation violente, sur les failles de la société qui ont permis l'éclosion de cette idéologie et du passage à l'acte de certains de ses adeptes. On voit donc que les attentats concernent triplement la société : chacun était potentiellement visé; tout le monde en subit les conséquences; nous étions collectivement concernés par leurs causes.

## Dépasser les clivages

C'est pour ces raisons que depuis 2016, en tant que prof, je prévois chaque année d'aborder la question du terrorisme. Au cours d'histoire, je consacre un chapitre sur l'histoire du terrorisme. Il me permet de mettre ce phénomène en perspective, pour le définir de manière la plus précise possible, pour saisir que le terrorisme n'a pas toujours été islamiste, qu'il a pris différentes formes, qu'il n'a pas toujours ciblé des civils. Il permet aussi de se rendre compte, chiffres à l'appui, que les premières victimes du terrorisme islamiste dans le monde sont des musulmans. Cela permet de sortir de la binarité dans laquelle ces attentats veulent nous enfermer : « eux » contre « nous ».

Chaque année aussi, dans le cadre du cours de philosophie et citoyenneté, j'invite à l'école deux membres de Retissons du Lien<sup>1</sup> : une victime de l'attentat du métro à Maelbeek et une maman d'un jeune décédé en Syrie. Leur témoignage conjoint est à chaque fois un moment poignant en classe.

## Le rôle de l'école

L'année scolaire 2022-2023 était particulière puisque c'était celle du procès des attentats du 22 mars, un procès annoncé comme historique.

Dans la même logique de dire que le terrorisme est un phénomène qui nous concerne toutes et tous, ce procès nous concerne également toutes et tous. J'estime que chaque citoyen et citoyenne y a sa place, avec prudence et respect à l'égard des personnes directement concernées (victimes, membres du jury d'assises, accusés, familles des accusés, etc.). Être aux côtés des victimes pour montrer qu'elles ne sont pas seules, porter de l'intérêt à la manière dont la justice se rend, construire collectivement une partie de l'histoire de notre pays, voilà autant de bonnes raisons d'y assister.

C'est donc assez naturellement que j'ai emmené des élèves assister à une audience au Justitia. Il s'agissait d'une classe de 7<sup>e</sup> sécurité. Ce sont des élèves entre 18 et 22 ans qui se préparent à l'examen de police, aux métiers de gardien de la paix ou d'agent de gardiennage. Je leur donne cours de philosophie et citoyenneté où nous travaillons les notions de violence, de sécurité, de justice et du rôle de l'État.

## Les séquences du cours

En guise d'introduction, j'ai invité un juge en classe pour nous parler de la justice en Belgique : comment elle est rendue, comment elle fonctionne, quelles sont ses difficultés. Une autre séquence a été consacrée à la préparation de la visite au Justitia par une recherche sur les faits du 22 mars 2016, sur les accusés, sur le dispositif de sécurité.

Le 1<sup>er</sup> février 2023, la classe s'est donc rendue au Justitia. C'était une journée d'audience consacrée à la personnalité de l'accusé Mohamed Abrini. C'était encore le début du procès, où la plupart des accusés quittaient l'audience à cause du non-respect de leurs droits pendant le transfert de leur cellule au box du tribunal. Les élèves ont donc vu les accusés arriver le matin, puis quitter l'audience rapidement. Cela a suffi à impressionner nombre d'entre eux. Se retrouver dans

## Extraits des quatrains

- « Je vois 9 personnes lamda qui sont d'apparence comme tout le monde mais qui ont commis des atrocités. »
- « J'entends les juges et islamologues qui analysent les lettres et les paroles de Monsieur Abrini. »
- « Je sens de la tristesse, le fait qu'ils aient utilisé la religion pour commettre des meurtres. »
- « Je pense que c'est une perte de temps, qu'on ne devrait pas leur accorder notre attention [aux accusés]. »
- « Je pense à la longueur du procès et me demande si ça va faire du bien aux victimes. »

## À podcaster



- ⇒ Ces jeunes ont assisté au procès des attentats et nous racontent, 30 avril 2023, 3 min 55, Parresia Media.
- ⇒ Peut-on demander à la justice qu'elle nous venge ?

la même salle que des personnes comme Salah Abdeslam ou Mohamed Abrini –souvent cités dans les médias – ne laisse pas indifférent.

Les élèves ont entendu les éléments de l'instruction, très méticuleuse et précise. Les enquêteurs et enquêtrices énuméraient ce qu'ils avaient pu trouver à propos de Mohamed Abrini.

Comme consigne d'observation, je leur avais demandé d'écrire quatre phrases commençant par les mots suivants : «Je vois, j'entends, je sens, je pense». Ces quatrains ont été lus et enregistrés la semaine suivante au cours<sup>2</sup>.

## Empathie et compassion

La semaine suivante, nous avons fait un exercice qui consistait à classer nos degrés d'empathie à l'égard des acteurs du procès. Par exemple, il est apparu que certains élèves avaient naturellement plus d'empathie pour les avocats des parties civiles du fait que leur tâche était de plaider la cause des victimes pour qui, *a priori*, on éprouve plus d'empathie, alors que d'autres saluaient particulièrement le travail des avocats de la défense, soulignant leur travail plus difficile et contre-intuitif, et que dès lors ceux-là méritaient davantage de reconnaissance.

Fin mars, ces élèves, ainsi que toutes mes autres classes, ont rencontré des membres de Retissons du Lien, après la représentation de la pièce « Des feux et des Mots » sur l'attentat de Toulouse en mars 2012<sup>3</sup>. Les témoignages de Sandrine, victime de l'attentat du métro à Maelbeek, et de Fatima, qui a perdu son fils en Syrie, ont bouleversé les élèves. Toutes et tous ont pris conscience de la difficulté de se reconstruire après un tel traumatisme, de la honte et de la culpabilité qui assaillent les

parents de ces jeunes radicalisés, de l'importance pour l'une et l'autre de témoigner de leur histoire. Au terme de la rencontre, de nombreux élèves leur ont écrit des mots de soutien, de compassion, d'encouragement.

Nous avons encore mené des débats sur le sens et les fonctions du témoignage, sur les notions de responsabilité et de culpabilité, et enfin sur les qualificatifs à utiliser lorsque l'on parle des accusés : devrait-on dire «terroristes», «accusés», «coupables», «monstres» ? Doit-on les appeler par leur nom ? Est-ce leur faire trop d'honneur ou est-ce les considérer comme des êtres humains ?

Un dernier cours sur le sujet a été consacré à la justice restauratrice. J'ai invité une médiatrice pour évoquer le cercle de justice restauratrice mis en place pendant le procès, et de manière plus large, les autres formes de justice restauratrice qui existent dans le monde. Ce fut l'occasion de percevoir ce que la justice pénale ne permet pas, et ce qui est nécessaire, en plus de la justice pénale, pour réparer. Car le procès a sans doute pu réparer certaines blessures pour certaines victimes, mais pas dans la globalité.

Je pense pouvoir affirmer que les élèves garderont un souvenir fort de la visite au Justitia et des séquences qui l'ont accompagnée. Ils et elles auront en tout cas suivi l'actualité du procès avec bien plus d'intérêt que si nous n'avions pas abordé le sujet en classe. J'espère que, plus tard, dans leurs métiers liés à la sécurité et à la prévention, ils et elles œuvreront à contribuer, chacun et chacune à sa façon, à plus de justice. ▀

[1] A propos du collectif Retissons du lien, lire « Faire société » de Vincent de Gaulejac et d'Isabelle Seret en pages 24-27 de ce dossier.

[2] L'enregistrement a été monté par Parresia, un média de jeunes de l'association des Ambassadeurs d'expression citoyenne. Vous pouvez les retrouver sur Spotify ou sur Parresia.media, ce qui vous donnera un retour sans filtre de cette matinée.

[3] Lire l'article en pages 30-31.



# Au commencement était L'INFOX

*Des enseignantes témoignent. Une parle en son nom, et trois sous couvert de l'anonymat parce qu'elles ne veulent pas engager leurs collègues ni leurs élèves. Elles retracent leur métier entre 2013 (année des premiers départs de jeunes en Syrie) et aujourd'hui, dans leur école respective, à Saint-Gilles, Schaerbeek et Molenbeek. Ces trois établissements ont été impactés par les sombres événements dans la mesure où trois de leurs élèves sont partis en Syrie, une autre a été stoppée en Turquie, et un dernier était l'un des terroristes de l'attentat de Zaventem. Quelles traces ce séisme laisse-t-il aujourd'hui ?*



l'instar de nombreux travailleurs sociaux, des enseignantes et enseignants se sont posé et reposé la question, dès les premiers départs de jeunes en Syrie : pourquoi n'ont-ils rien vu venir ? Jessica Faraci se souvient combien elle a été dévastée en apprenant le fait accompli de son ancienne élève en 2014. « Puis les larmes ont fait place à la

flexion. Notre travail d'accompagnement au quotidien était-il en cause, ou pas du tout ? A cette époque, il n'existait quasi rien en matière de prévention ; d'ailleurs, personne n'évoquait la prévention à la radicalisation violente. La plupart de mes collègues préféraient ne pas en parler. Parce que pour en parler, il fallait être outillé. Avec un collègue, nous avons décidé de créer un projet en partant de cette interrogation : qu'est-ce qui a fait que certains jeunes ont pu se perdre ? Nous l'avons appelé le Projet Sens. Il ressortait à nos yeux que ces jeunes avaient pu être embrigadés parce qu'ils ne trouvaient pas un sens à leur vie. » Ils ont ainsi organisé des

débats avec des personnes ressources externes à qui les jeunes pouvaient s'identifier<sup>1</sup> pour aborder des questions qui les touchent de près ou de loin. Et ceux-ci ont accroché, d'autant plus que leur participation était volontaire et sur le temps de midi.

Deux ans plus tard, Jessica Faraci et ses collègues ont pris une nouvelle claque lorsqu'ils ont reconnu un de leurs anciens élèves parmi les assaillants de Zaventem. « Plus que jamais, le Projet Sens avait sa raison d'être... même si certains profs me prenaient pour la bisounours de service. Nous l'avons prolongé en nous recentrant sur l'essentiel, c'est-à-dire développer l'esprit critique de nos jeunes. »

Après les attentats, ce fut compliqué pour des adolescents de s'ouvrir au débat en étant pointés du doigt ou soupçonnés. La polarisation entre « eux » et « nous » était puissamment à l'œuvre. Les quatre enseignantes se souviennent que les élèves n'avaient guère envie de commenter l'actualité. C'était trop pour eux. Jessica : « Il faut savoir qu'après l'attentat à Zaventem, les médias débarquaient devant l'école ! ». B. : « Nos élèves exprimaient aussi cette sensation que, même s'ils étaient belges, ils étaient considérés comme marginaux dans la société, stigmatisés, et régulièrement soumis au contrôle au faciès. »



CONT  
ROLE  
AU  
FAC  
IES

## Ce n'est plus d'actualité

Qu'en est-il dix ans plus tard ? Selon H., « les départs en Syrie font partie du passé. Et c'est fini le temps où les enfants criaient dans la cour *Allah akbar*, comme après l'attentat contre Charlie Hebdo [2015]. On ne perçoit plus ces comportements. Aujourd'hui, on traite plus les problèmes de harcèlement. On part du principe que s'il n'y a pas de demande des élèves, on ne suscitera pas le débat sur le procès des djihadistes. Ni dans la classe, ni entre enseignants. Et comme la demande n'existe pas, on n'en parle pas ».

C'est indirectement que le sujet est arrivé sur le tapis quand S. a dû expliquer à ses élèves primo-arrivants (âgés de 16 à 18 ans) pourquoi une de leur prof n'aime plus prendre le métro. « Ils étaient choqués d'apprendre qu'il y avait eu des attentats à Bruxelles. A part cette fois, je n'en ai pas parlé. Et même le JDE [le Journal des enfants] que nous lisons régulièrement n'a jamais fait sa une sur ce thème... »

Pour sa part, B. en a « touché un mot » dans le cadre du programme en 6<sup>e</sup> consacré aux extrémismes. Son constat : intérêt nul de la part des élèves. Et ça se comprend. En 2016, la plupart fréquentaient l'école primaire. « Ils se ferment vite. C'est trop négatif pour eux et ils estiment que ça ne les concerne pas. » S. complète : « Je crois que, de leur point de vue, quand on n'en parle pas ça n'existe pas. Et du point de vue des enseignants, quand on n'en parle pas, on ne commet pas d'impair ».

## TikTok l'a dit

Ces enseignantes sont soucieuses de ne pas catégoriser leurs élèves sur base de signes extérieurs. Elles relèvent toutefois qu'après les attentats, certains de leurs collègues sont tombés dans le piège de se fier aux seules apparences. Et la situation ne s'est pas arrangée avec un rigorisme religieux actuellement en expansion<sup>2</sup> dans leurs écoles ; « or, ce n'est pas parce qu'on est rigoriste, qu'on est dangereux », insiste S.

S. et B. citent un exemple récent quand un groupe d'élèves s'est mobilisé pour demander à la direction de ne pas passer de musique pendant le dernier ramadan, alors que la musique ne les avait pas dérangés l'année précédente. Que s'est-il passé en un an ? Les enseignantes ne se trompent pas de diagnostic : ce n'est pas de la radicalisation qu'il faut discuter avec les élèves, mais bien des *fake news* qui les abusent. Pour ce faire, sans relâche et sans jugement, il faut dialoguer, coûte que coûte. B. ne les lâche pas : « Je leur demande de m'expliquer d'où vient cet interdit de musique. Ils ont du mal à argumenter et répondent "*Madame, c'est un prêcheur sur TikTok qui l'a dit*". Ils sont persuadés que si l'imam l'a dit, c'est que c'est vrai, et ils ne vont pas chercher plus loin. » Thèse, anti thèse, synthèse : sur ce schéma classique, les enseignantes veulent les pousser au bout de leur argumentaire... très vite atteint. B. : « Ils réalisent que je suis respectueuse de ce qu'ils pensent et que je les incite à examiner la pertinence et la fiabilité de leurs sources. ». Bref, montrer comment exercer son esprit critique pleinement, notamment en croisant les sources, est un enjeu majeur pour que des questions qui fâchent ne deviennent pas des questions tabous. Un défi qui concerne l'ensemble de leurs élèves, peu importent leurs origines, leurs croyances, leurs religions. Quitte à les bousculer.

Dans ce travail de déconstruction des infox<sup>3</sup>, elles ne prétendent pas dicter la vérité à leurs élèves. Cependant, il leur arrive de s'autocensurer. Par peur de choquer ou de stigmatiser. Par peur du conflit aussi. B. le reconnaît : « Ce n'est pas toujours facile de tenir sa classe et si, en plus, je dois susciter le conflit, ça devient compliqué ». En effet, ce sont des ados, souligne Jessica Faraci. Rappelons-nous quand nous avons leur âge : effrontés, arrogants, provoquants peut-être... « mais aussi surprenants, dans la mesure où les paroles ne collent pas toujours aux comportements. Des élèves peuvent à la fois tenir un discours homophobe ou refuser de marcher sur un passage pour piétons arc-en-ciel parce que leur religion interdit l'homosexualité et pourtant bien accueillir un nouveau qui a fait son *coming out* », fait valoir S.

## Une affaire de reconnaissance

Dans ce travail de fond contre la désinformation, de quoi ces enseignantes ont-elles besoin ? Leur réponse fuse : de reconnaissance, de la part de la société et de leurs pairs. Tout comme les jeunes, somme toute ! Faut-il s'en étonner ?

Elles ajoutent aussi du temps pour se former, plus de moyens, et l'inclusion de la citoyenneté dans tous les cours. Mais l'exercice est chronophage, ou alors certaines enseignantes et enseignants sont moins sensibles à cette approche, voire carrément jugeants. Et d'ajouter encore au tableau le décrochage scolaire et les questions de santé mentale. « Non seulement ils ont du mal à suivre les cours mais aussi à venir au cours. Le simple fait qu'ils soient présents en classe est énorme. Alors on comprend que les profs préfèrent mettre leur énergie à se battre pour qu'ils aient leur diplôme plutôt qu'à risquer le conflit sur des questions de fond », illustre B.

« L'enseignement est encore extrêmement binaire. Mais il a le mérite d'essayer d'être réformé ; ça me donne l'espoir d'une plus grande ouverture vers le monde extérieur. Le pacte d'excellence devrait pousser à nous ouvrir sur l'associatif, comme soutien sérieux aux enseignants car mieux outillé sur ces questions », conclut Jessica Faraci. Et pourquoi pas placer la barre encore plus haut avec S. : « Tout compte fait, si on a besoin d'un truc, c'est qu'ils soient heureux ! ». ▶

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli** et **Vanessa Vindreau**

[1] Comme Saïd Ben Ali, écrivain et metteur en scène bruxellois ; Mourad Benchellali, formateur français qui témoigne de son emprisonnement au camp de Guantanamo ; Rachid Benzine, politologue et islamologue français.

[2] A ce propos lire l'interview de Radouane Attiya en pages 16-17 de ce dossier.

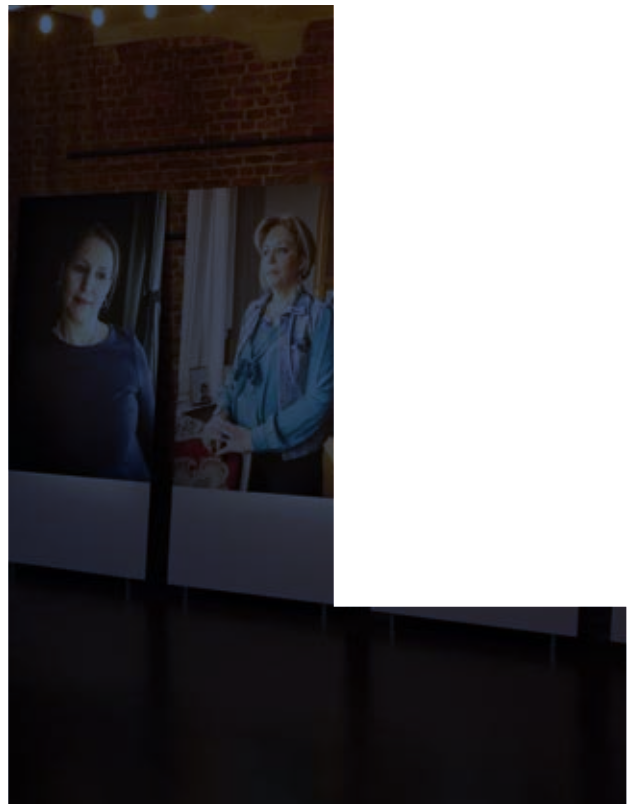
[3] Forgé à partir des deux mots « information » et « intoxication », infox signifie fausse information.



# FAIRE société

*Les attentats ont fait basculer la vie de nombreuses personnes. À la fois le reflet et l'origine de nombreuses fractures sociales, ils sont aussi venus ébranler notre histoire collective. La tenue des procès à Paris puis à Bruxelles et l'émanation d'une «vérité judiciaire» sont importantes, tant pour les personnes dont la vie a basculé que pour l'Histoire.*

*Mais le procès d'assises n'est pas suffisant pour réparer les blessures. Il convient aussi de redonner confiance dans l'humanité et d'apporter des réponses symboliques face à la barbarie, la radicalisation violente, la folie meurtrière. Aux récits idéologiques qui génèrent la guerre pour tenter de retrouver la paix, le groupe « Retissons du lien. Penser ensemble pour agir en commun » emprunte une autre voie, celle de la non-violence, de la compassion, du refus de l'exclusion et de la haine.*



Vincent de Gaulejac et Isabelle Seret ont signé ensemble deux essais :

- Mon enfant se radicalise. Des familles de djihadistes et des jeunes témoignent, Paris, Odile Jacob, 2020.
- Faire société après les attentats, Toulouse, Érés, à paraître en janvier 2024.



© Catherine Rombouts

Des membres de Retissons du lien ont posé devant l'objectif de Catherine Rombouts.

Le groupe « Retissons du lien » s'est constitué en mars 2018. Il réunit des personnes victimes des attentats de Paris et de Bruxelles, des pères et mères de jeunes engagés dans l'idéologie djihadiste, parfois auteurs de ces attentats, et des intervenants sociaux impliqués par les actions terroristes. Dans ce groupe, il fallait faire face à la douleur, la honte, la colère, la culpabilité, la stigmatisation pour les transformer en fierté, en apaisement, en goût de vivre, en compréhension de ce qui *nous* est arrivé.

## Cheminer de l'intime au collectif

Les membres du groupe étaient confrontés à des souffrances physiques et psychiques profondes, durables, intenses, difficiles à exprimer, tout en ayant le sentiment qu'il convenait de les partager, de les socialiser. Les douleurs des uns et des autres les touchent personnellement tout en étant le symptôme de blessures qui concernaient l'ensemble de la société. Les causes de ces souffrances sont liées au déchirement du lien social, aux fractures profondes au sein des institutions et du monde commun. Le groupe a pu avoir pour certains des effets thérapeutiques. Mais c'est sur cette dimension symbolique de cohabitation pacifique qu'il s'est constitué. Il y a donc un lien étroit entre le travail de chacun pour réparer son corps, ses enveloppes psychiques, ses relations interpersonnelles, et le travail collectif pour lutter contre le racisme, l'exclusion, les discours de haine. C'est

dire l'importance de ne pas séparer le registre thérapeutique nécessaire pour accompagner les personnes qui ont un vécu traumatique de cet autre travail qui est de parvenir à faire quelque chose avec ce qui est arrivé. C'est transformer une question intime – ça m'est arrivé – en une question sociale et politique – cela nous est arrivé.

Au départ, en mars 2018, nous n'avions pas le projet de constituer un groupe dans la durée. C'était une expérience existentielle et une aventure intellectuelle. Pas celle de deux experts qui observent un phénomène social de façon distanciée, mais celle de deux cliniciens qui écoutent et accompagnent des personnes. Le chemin se fait en marchant. Ce chemin s'est construit dans un processus génératif dans lequel chaque étape créait les conditions pour concevoir et mettre en œuvre les étapes suivantes. Ce qui veut dire que tout est co-construit en permanence par les acteurs qui s'y engagent. Et c'est le sens de cet engagement qui confère la validité du processus et qui redonne confiance aux participants dans leur capacité d'agir.

## Citoyens et citoyennes témoins

Le sentiment que les traumatismes vécus par les uns et les autres devaient se réparer ensemble va devenir l'un des cimentés de ce groupe. Au fil du temps, ce groupe a cherché à concilier un espace d'échange intime, dans lequel on peut

## *Le terrorisme est le symptôme*

*d'une société qui va mal.*

*C'est ce mal qu'il nous faut explorer,*

*comprendre et traiter.*

parler de soi, partager ses expériences, se sentir écouté, et un engagement citoyen par l'investissement de ses membres dans des actions de prévention et de témoignages en essaimant au sein des institutions de la justice, en milieu carcéral mais aussi au sein des écoles, des universités, des centres éducatifs fermés.

En effet, pour se dégager des effets du traumatisme, il convient d'entreprendre et de concilier un travail thérapeutique centré sur la personne, un travail collectif mené avec les autres acteurs concernés et un travail politique sur les causes de l'évènement traumatique. Le sujet advient dans les réponses qu'il apporte aux contradictions auxquelles il est confronté. Le groupe Retissons du lien a été un espace favorisant ce travail individuel pour chacun des participants. Dans la durée, il est devenu un « sujet collectif ». Il a acquis une consistance et une reconnaissance comme interlocuteur politique.

### **Agir sur les causes**

L'élaboration d'un récit collectif favorise le dépassement de la sidération, la réminiscence de l'évènement, le retour de la confiance en soi, la compréhension des tenants et aboutissants de la violence subie. Le partage de ce récit dans un groupe permet de restaurer les liens avec une altérité réparatrice. Il ne suffit donc pas d'agir sur les effets de la violence sur soi, il convient d'agir également sur les causes de cette violence et sur ses effets sur d'autres.

Durant le procès et après, de nombreuses personnes victimes<sup>1</sup> ont souhaité donner un sens à l'évènement traversé. Le groupe Retissons du lien a créé des espaces

de partage collectif où les narrations plurielles ont favorisé l'élaboration de ces récits communs. Il a voulu sensibiliser l'ensemble des professionnels qui gravitent autour du procès : avocats,

assistants de justice, psychologues, magistrats, journalistes, etc. en invitant des personnes victimes d'attentats pour lesquelles le procès est clos (Nice et Paris), et des familles dont les enfants ont été jugés pour leur engagement dans l'idéologie djihadiste. Ils ont témoigné de leurs expériences respectives. D'autres ont porté leur témoignage sur le procès en cours. Ces témoins se sont exprimés sur leur vécu et leurs difficultés en lien avec les procédures judiciaires auxquelles ils ont été confrontés. « Devenir victime, cela arrive très vite, cesser de l'être, c'est beaucoup moins facile... Que fait-on des victimes ? Comment peuvent-elles un jour cesser de l'être ? Est-ce que les institutions qui les protègent peuvent en venir à les enfermer dans un statut ? Est-ce qu'elles ne s'enferment pas elles-mêmes ?<sup>2</sup> » s'interroge Arthur Dénouveaux, de Life4Paris, rescapé du Bataclan.

### **La mécanique du procès d'assises**

Le groupe a aussi proposé un accompagnement pour les élèves des hautes écoles et de fin d'humanités ou tout autre public pour venir assister au procès. S'intéresser au système judiciaire de notre pays, c'est voir comment la justice est rendue, comprendre le rôle des avocats de la défense, celui des avocats des parties civiles, du jury populaire, des procureurs, s'interroger sur la place des personnes victimes, des proches et sur le sens de la peine. Des dispositifs apparentés à la justice restauratrice<sup>3</sup> ont vu jour qui permettent aux personnes affectées de vivre une expérience





© Retissons du lien

Des écoles ouvrent leurs classes à Retissons du lien.

de justice, rythmée par leur voix propre et nourrie par l'ensemble des ressources individuelles et communautaires qui existent pour guérir, sécuriser, apaiser et réparer, autant que possible. Ceux-ci devraient perdurer dans le temps.

## Mais peut-on soigner une société ?

La sociologie clinique n'a pas de prétention à cet égard : une société, ça ne se soigne pas. Et pourtant le terrorisme est le symptôme d'une société qui va mal. C'est ce mal qu'il nous faut explorer, comprendre et traiter plutôt que d'entretenir un imaginaire leurrant, faussement moralisateur, défendant l'idée de lui opposer un axe du bien, ou encore que l'exclusion et la répression peuvent être des réponses suffisantes. Il fallait donc inventer une autre façon de penser et d'agir, porter témoignage qu'un autre monde est possible, là où est la haine mettre de la compréhension, là où est la peur retrouver l'apaisement, là où est le désespoir retrouver confiance dans l'humanité, là où est la solitude construire des collectifs qui redonnent le goût de l'altérité.

Pour autant, ce dispositif constitue-t-il un modèle ? Est-il reproductible, par exemple, entre auteurs et auteures de violences intra familiales et personnes agressées ? Ce genre de dispositif dépend et se crée en fonction d'un contexte et des besoins des participants. Mais ils nécessitent quatre points d'appui : une volonté politique et des soutiens institutionnels, des intervenants formés et aptes à piloter des initiatives locales, une mise en réseau des actrices et acteurs concernés, et du temps c'est-à-dire les moyens nécessaires

pour soutenir les démarches dans la durée et capitaliser au départ d'expériences similaires.

En conclusion, chaque personne affectée isolée ne peut intervenir que sur les effets en lui (intérieurs, subjectifs, psychologiques) du traumatisme – passage nécessaire mais insuffisant – ; la constitution d'un collectif permet de rassembler plusieurs acteurs affectés par le traumatisme ; les interactions entre les acteurs élargissent la perception des causes et des effets de l'évènement traumatique. Ces interactions ont des effets sur chaque personne, sur les collectifs qu'ils incarnent et sur la totalité du système qui les rassemble. Elles conduisent à comprendre que si la douleur est ressentie d'abord dans son corps et dans sa psyché, si les effets du trauma sont vécus comme « personnels », les causes sont « extérieures ». Les traumas sont totalement singuliers alors même que les causes de l'évènement qui les a provoqués – un attentat – sont similaires. ▽

[1] Dans ce groupe, nous avons décidé de parler d'engagement dans l'idéologie djihadiste pour soustraire le concept religieux du djihad de son utilisation politique voire idéologique, d'arrêter l'amalgame entre les familles et le choix de leurs enfants en bannissant les mots « familles de djihadistes ». Nous parlons de personnes victimes pour ne pas les réduire à une identité qui offre de fausses réassurances ou enferme dans la victimisation. Nous proposons de dire que les familles sont victimes de l'engagement voire du décès d'un des leurs dans l'idéologie djihadiste. Nous réalisons que le fait d'interroger le sens des mots tous ensemble est un exercice salutaire pour ne pas ajouter du malheur au malheur du monde.

[2] Garapon Antoine et Dénouveau Arthur, *Victimes et après ?* Tracts Gallimard, n° 10, 2019.

[3] A ce propos, lire l'interview de Salomé Van Billoen en pages 32-36 de ce dossier.



© Eric de Mildt

*Intervenant en théâtre d'intervention et sociologie clinique, animateur de dispositifs apparentés à la justice restauratrice, médiateur de conflit* Roland PREVOT

# La PREMIÈRE LIGNE post-attentats

*Dans les mois qui suivent les attentats du 22 mars 2016, l'heure est au tout sécuritaire. On déploie l'armée dans les rues, on détecte la radicalisation liée à l'idéologie djihadiste, on identifie les personnes présentant un risque potentiel de radicalisation violente. Les discours sécuritaires sont pléthores, par ricochet ils fragmentent la société en opposant « eux » et « nous ». Témoignage d'un médiateur de conflits dans une commune bruxelloise.*



Je n'étais pas à Maelbeek le 22 mars 2016. Je n'étais pas non plus à Zaventem. Avant de rejoindre le collectif Retissons du lien<sup>1</sup>, je n'avais pas de proche blessé ou présent sur le lieu des attentats. Ce collectif regroupe des personnes victimes des attentats de Bruxelles et de Paris, des parents victimes du départ et du décès d'un enfant en Syrie, et des intervenants de première ligne concernés par ces événements. Je ne suis pas une personne impactée par un attentat ou par un départ en Syrie. Je suis pourtant affecté par ce qui s'est passé, par ce qui nous est arrivé. Le terrorisme a pour fonction d'installer la

terreur, de diviser, de détruire la confiance en nos institutions, de distiller le doute, le soupçon.

En cette période post-attentat, comment résister à la tentation du repli sur soi, du rejet de l'autre, de la différence ? Les intervenants de première ligne en contact avec les citoyens, les écoles sont pris dans la tourmente. En tant que responsable d'un service de médiation dans une commune bruxelloise et médiateur, je suis invité à suivre une formation donnée par la police à la détection des signes de radicalisation violente : une barbe trop longue, un changement vestimentaire, alimentaire... On nous demande d'être vigilants, attentifs aux signes et d'en informer nos hiérarchies. On nous sollicite pour participer aux organes créés ou renforcés à cet effet. Une CSIL-R (Cellule de Sécurité Intégrale Locale - Radicalisation) se met en place au sein de certaines communes. Cette dernière permet aux services communaux, aux organes de police de partager toute information potentielle en lien avec l'extrémisme violent, sous-entendu le radicalisme lié à l'idéologie djihadiste. On pense œuvrer à la prévention du terrorisme, au « Plus jamais ça ! ».

## Le secret professionnel sur la touche

Je ressens un malaise grandissant. Lors de ces réunions, les participants sont amenés à partager et à prendre connaissance de certaines informations qui pourraient insidieusement les faire glisser vers une nouvelle forme de délation sous prétexte d'assurer la sécurité de toutes et tous. C'est la notion du secret professionnel qui est ébranlée, d'autant que le Code pénal est adapté pour permettre d'y déroger dans ce nouveau contexte post-attentats. C'est le cadre de confidentialité établi avec les usagers qui est fragilisé, c'est mon rapport à la population qui s'en trouvent altéré. Répondre aux injonctions institutionnelles et sécuritaires et faire le pari de la confiance en l'autre, du rejet de la suspicion met le travailleur dans la contradiction. C'est l'exercice de ma liberté d'agir en tant que professionnel et citoyen qui est impacté.

Des travailleurs sociaux de rue me partageaient leur difficulté à trouver leur place dans ce contexte. Peu soutenus et renvoyés à eux-mêmes, ils étaient démunis face à la montée de la radicalisation violente dans leurs quartiers et à ses conséquences. Ils étaient désemparés face à des situations auxquelles ils n'étaient pas préparés. Comment garder alors une relation de confiance avec les jeunes, relation qui prend tellement de temps à se construire ? La crainte de ne pas avoir vu ou transmis une information cruciale et d'en être tenu pour responsable est palpable. Crainte aussi de ne pas être assez

protégés par des institutions qui « sont mises en tension par des contradictions entre répression et prévention, entre exclusion et inclusion, condamnation et réinsertion, soumission à l'opinion publique ou ouverture »<sup>2</sup>... Il revient à ces intervenants à trouver les ressources pour réagir face à la pression des institutions leur enjoignant de mener des actions de détection et de «déradicalisation». Les discours de dénonciation de l'insécurité ne permettent plus alors d'être à l'écoute de la vulnérabilité, de la souffrance intime et du doute. L'impartialité et la prise de recul s'avèrent de plus en plus compliquées. L'écoute devient orientée et parcellaire.

## Restaurer le dialogue, quel que soit le conflit

Les intervenants sociaux sont en première ligne pour prévenir et réparer les fractures sociales. Ils ont un rôle d'interface entre les citoyens et avec les institutions. C'est cette capacité à retisser du lien pour faire société et (re)bâtir un monde commun qui se devait être privilégiée suite aux attentats. Viser l'ouverture plutôt que le repli était notre défi, tout en veillant à ne pas confondre ce qui revient au sécuritaire et ce qui revient à l'accompagnement. Instaurer des espaces institutionnels sécurisés permettant un travail émotionnel était indispensable pour accompagner les travailleurs sociaux, renforcer leurs capacités d'agir et affronter ces dilemmes.

En tant que médiateur de conflit, je reçois chaque jour des personnes qui vivent des tensions ou qui sont en conflit avec leur voisin, leur locataire, propriétaire, copropriétaire ou encore au sein des écoles et des familles. Les raisons sont nombreuses pour ne pas s'entendre. Communiquer, dialoguer, aller au-devant de l'autre est compliqué, cela demande un effort. En 2019, j'ai rejoint le collectif Retissons du Lien. J'y ai appris qu'il était possible d'atténuer les douleurs et vulnérabilités au fur et à mesure des rencontres pour faire place à un désir de partager et restaurer des liens pour ne pas perpétuer cette violence destructrice. Être le témoin du processus mené et de l'alchimie qui s'opère au sein de ce collectif est pour moi un cadeau, une leçon de vie. Si des personnes d'horizons divers que l'histoire semblait devoir opposer peuvent se parler, se côtoyer, pleurer, rire et construire ensemble, alors les personnes en conflit que je rencontre tous les jours dans mon travail de médiateur peuvent également le faire. ▶

[1] A propos de Retissons du lien, lire « Faire société » en pages 24-27 de ce dossier.

[2] Vincent de Gaulejac, Isabelle Seret, Faire société après les attentats, à paraître en 2024, éd. Eres.





© Catherine Rombouts

Moment fort pour Ahmed Abdi et Sacha Guttmann lorsqu'ils rencontrent Samuel Sandler, grand-père et père de trois des victimes de l'attentat d'Ozar Hatorah à Toulouse en 2012.

---

Entretien  
avec Ahmed **ABDI** et Sacha **GUTTMANN**

---

# Dans les baskets **DE L'AUTRE**

*Main tendue main saisie, partenariat d'égal à égal, aller-retours entre ce que de jeunes bruxellois juifs et musulmans vivent et ressentent au quotidien, révélations sur ce qui les rapprochent... On tient là les ingrédients d'une histoire fraternelle entre Ahmed Abdi et Sacha Guttmann, d'une histoire à ne pas penser en rond entre la Fédération de la jeunesse musulmane et l'Union des étudiants juifs de Belgique.*



Il y a des gestes qui ne trompent pas ; l'accolade qu'ils se donnent est celle d'amis heureux de se revoir. Sacha Guttmann, étudiant à l'ULB en sciences politiques et co-président sortant de l'Union des étudiants juifs de Belgique (UEJB), se souvient d'avoir rencontré Ahmed Abdi pour la première fois en 2022 à un repas de *shabbat* qu'ils avaient co-organisé. Ahmed Abdi, étudiant en philosophie à l'UCLouvain et président de la Fédération de la jeunesse musulmane (FJM) ajoute : « Oui, et après cette soirée, nous vous avons invités à un *iftar* ». Deux repas intercultu(r)els où les deux associations et leurs présidents ont noué des liens et des projets en partenariat, notamment une rencontre en mémoire des victimes de l'attentat devant le collège juif Ozar Hatorah, perpétré à Toulouse le 19 mars 2012.

Avec le collectif Retissons du lien<sup>1</sup>, l'UEJB ralliée par la FJM se sont ainsi embarquées dans cette aventure, s'engageant bien au-delà de la commémoration. Sacha : « Pour nous, jeunes Juifs, cette dynamique a été un moment très fort, d'autant plus que nous sommes peu habitués à ce qu'une association non juive porte autant d'intérêt aux questions d'antisémitisme. Par exemple, après la tuerie à Toulouse, il n'y a pas eu de grande mobilisation populaire. Et donc, le fait qu'une organisation, *a fortiori* de jeunes musulmans, se penche sur cette histoire nous a permis en retour de nous intéresser à ce qu'ils ont vécu après les attentats de Bruxelles ». Ahmed complète : « Nous voulions comprendre ce qui s'était passé à Toulouse, et faire bloc en tant que citoyens, et pas forcément en tant que musulmans, pour forger une société plus solidaire. Cela dit, les jeunes de la FJM, entre autres, n'ont pas oublié les amalgames à leur égard, suite aux attentats de Bruxelles. C'est pourquoi nous cherchons à éviter qu'on parle en notre nom et qu'on nous catégorise. Notre participation d'égal à égal dès le départ du projet, sans contrainte morale ou attente de justification de notre part, a respecté ce double objectif. »

Temps 1 du projet : une rencontre avec l'équipe de Retissons du lien et Samuel Sandler, grand-père et père de trois des victimes de l'attentat d'Ozar Hatorah. C'est la première fois qu'Ahmed entendait directement des victimes sur un sujet violent qui confronte à la haine antisémite, à laquelle s'est ajoutée l'islamophobie mis en évidence par des témoignages d'étudiants musulmans. « Durant cet échange, on ne s'est pas sentis jugés ou mis à l'écart. Au contraire, les participants nous posaient beaucoup de questions. »

Dans ce processus, Sacha se rappelle avec émotion d'un commentaire de la mère d'un enfant radicalisé décédé dans une prison en Syrie<sup>2</sup> et membre de Retissons du lien : « J'aurais aimé que mon fils soit ici avec nous ». Son amertume a marqué Sacha. « Qu'est-ce qui a poussé certains jeunes à partir en Syrie ? Plus que jamais, c'est peut-être notre mission principale à l'UEJB de créer du lien social dans notre génération pour ramener tout le monde dans le collectif ».

## Des feux dans ces mots

Temps 2 du projet : la lecture théâtralisée en public « Des feux dans ces mots », récit de témoins de l'attentat de Toulouse. Passé le moment poignant, Sacha s'est demandé comment toucher davantage de gens. « Ces épisodes d'attentats sont parfois oubliés, dans une forme de déni collectif. Rester dans le confort du déni pose problème. Mais en même temps, c'est humain. En tant que jeunes juifs et musulmans, nous nous y intéressons parce que nous n'avons pas le choix. Parce que c'est une question parfois de vie ou de mort. Comme jeunes Juifs, nous sommes confrontés quotidiennement à cette réalité : celle de voir nos écoles, nos mouvements de jeunesse, les synagogues gardés par des militaires avec des fusils d'assaut, celle de devoir placer des caméras de surveillance et une porte blindée dans les locaux de l'UEJB. Et s'il nous arrive de nous demander si c'est bien nécessaire, on a la preuve que ces précautions sauvent parfois la vie. Mais pas toujours – au Musée Juif de Belgique, la sécurité n'a pas tenu. » Ahmed reconnaît n'avoir pas compris d'emblée tant de vigilance. « Mais très vite, j'ai arrêté de me poser des questions quand j'ai réalisé que ces mesures n'avaient rien d'exagéré. Elles sont légitimes. » Le jugement d'exagération, voire de victimisation, Ahmed le connaît par cœur, pour le subir quand lui ou d'autres jeunes témoignent des effets de l'islamophobie. Il relève que cette exclamation inaudible « tu exagères ! », l'UEJB ne la lui a pas renvoyée.

## Et après ?

Une amitié est née qui perdurera après les projets et leur mandat, simplement parce que Ahmed et Sacha se sont mis dans les chaussures de l'autre. Mais plus encore, Ahmed constate que sa fédération « compte aujourd'hui plus d'alliés qu'elle n'avait auparavant. Cela s'est illustré récemment à propos des dénonciations de la pratique de la prière à l'ULB : plus d'une dizaine d'associations ont signé le communiqué *Nous méritons mieux que des polémiques islamophobes* ».

Le bilan de Sacha est positif aussi : « Nous œuvrons à construire une génération de jeunes juifs et de jeunes musulmans qui vont grandir ensemble. De ce projet, nous avons appris qu'au-delà des victimes, c'est l'ensemble de la société qui a pâti des attentats. Et sans arriver à une équivalence totale, la jeunesse musulmane a aussi souffert des attentats avec l'explosion de discours islamophobes qui ont suivi. Il n'y a pas une catégorie responsable face à une catégorie victime. »

Propos recueillis par **N. C.**

[1] Sur ce collectif, lire l'article de Vincent de Gaulejac et Isabelle Seret en pages 24-27.

[2] Fatima Ezzarhouni est la dame au sourire sur la photo de couverture de cet Imag ; à sa droite, Sophie Pirson, dont la fille a été blessée dans l'attentat du métro Maelbeek, est l'auteurice du livre « Couvrez-les bien, il fait froid dehors... Conversations avec Fatima Ezzarhouni », éd. Le Cerisier, 2021.

Entretien  
avec Salomé VAN BILLOEN

# De la justice pénale à la justice **RESTAURATIVE**

*Salomé Van Billoen est criminologue, pleinement investie dans la justice restaurative. Elle a travaillé 10 ans en RDC et au Rwanda, puis en Belgique. Une question l'accompagne sans cesse : et si l'on ouvrait des espaces de dialogue et de pensée en partant de la parole des personnes touchées ? En marge du procès des attentats à Bruxelles, elle a fait offre d'un dispositif en justice restaurative. Que permet la justice restaurative que la justice pénale ne permet pas ? Et dans quelles limites ?*

© Massimo Bortolini





### **Comment définissez-vous la justice restaurative par rapport à la justice pénale ? En quoi la première est-elle complémentaire de la seconde ?**

**Salomé Van Billoen :** De manière caricaturale, je distinguerais les deux formes de justice. La justice pénale se pose les questions suivantes : quelle loi a été violée, qui est coupable d'avoir violé cette loi, et quelle peine est prévue ?

La justice restaurative est porteuse d'un autre regard et d'un autre traitement des conflits et de la criminalité. Il s'agit d'un processus qui vise à ouvrir un espace de dialogue. Selon la définition d'Howard Zehr, criminologue américain pionnier en la matière, le processus vise à impliquer dans la mesure du possible l'ensemble des personnes concernées par l'infraction afin de traiter collectivement leurs souffrances, les besoins qui en découlent, et les responsabilités qu'il y a lieu de mettre en œuvre. Cela dans un but de pouvoir, autant que faire se peut, guérir et se restaurer individuellement et collectivement.

Derrière la violation de la loi qui implique la culpabilité, la justice restaurative prend donc en considération l'existence de traumatismes et de souffrances qui entraînent des obligations. C'est une voie précieuse car, à travers ce questionnement, s'ouvrent des chemins de reconnaissance, de réparation et de responsabilisation possibles grâce à une écoute attentive de toutes les parties en présence. Dans ce processus de dialogue où la souffrance devient palpable, où la souffrance a enfin un visage, les personnes autrices de violences prennent la mesure des blessures qu'elles ont occasionnées. Cette prise de conscience est l'une des clés d'une éventuelle future réinsertion responsable. Tandis qu'en justice pénale, bien souvent, quand elles ne se réfugient pas derrière leur droit au silence, les personnes autrices de violences se referment quand même sur elles, comme une réponse réflexe à l'isolement, parfois à la diabolisation dont elles sont l'objet.

En Belgique, depuis une loi de 2005, toute personne impactée, directement ou indirectement, par un même fait pénal a le droit et la possibilité de recourir à une médiation restauratrice, pour tous types d'infractions sans limite de gravité et à tous les stades de la procédure pénale<sup>1</sup>. La médiation restauratrice est gratuite et volontaire, parallèle et complémentaire à la procédure pénale. Elle est envisagée comme un processus de dialogues sécurisés entre parties, au départ de ce qu'elles ont besoin de comprendre et de dire et de ce qu'elles sont prêtes à entendre. La médiation restauratrice n'est pas du tout liée à une éventuelle extinction des poursuites. Pour autant, il n'est pas exclu qu'elle puisse avoir une incidence positive sur une décision de justice, lui permettant ainsi d'être éventuellement imprégnée d'une dimension plus restauratrice pour les personnes concernées.

Là où la justice pénale est centrée sur le passé de la faute, la justice restaurative, elle, grâce à l'écoute des narrations plurielles, embrasse l'avenir des personnes.

### **En marge du procès des attentats de Bruxelles, comment vous avez mis en place les cercles sur le modèle de la justice restaurative ?**

**Salomé Van Billoen :** Le procès a réellement commencé en décembre 2022. Nous avons mis trois mois pour constituer un premier groupe de 9 personnes qui allaient se rencontrer pendant 5 semaines consécutives pour vivre 5 rencontres en cercle (une rencontre par semaine) de trois heures chacune et puis, deux mois après la cinquième rencontre, se retrouver pour une sixième et dernière rencontre, appelée bilan/héritage.

Ce premier groupe comptait :

- des personnes victimes des attentats de Bruxelles, rescapées ou endeuillées ;
- des mamans victimes du départ de leurs enfants en Syrie, aujourd'hui tantôt rentrés, encore là-bas ou y étant



© Catherine Rombouts

Pour des raisons diverses, dans ce premier groupe, nous ne sommes pas arrivés à intégrer des personnes qui ont été condamnées pour s'être engagées à la solde de l'Etat islamique. Non pas que nous ne voulions pas, mais certaines de ces personnes rencontrées ne se sentaient pas concernées par ces cercles parce qu'elles considéraient «avoir fait des choses en Syrie mais n'avoir jamais eu l'intention de commettre un attentat en Belgique». D'autres disaient « avoir peur de rencontrer des mères dont les enfants sont morts en Syrie car ces mamans risquaient peut-être voir en eux leur enfant non rentré ». Un autre argument de non engagement était « le besoin de tourner la page et de consacrer toute son énergie à se réinscrire dans la société, ce qui n'est déjà pas chose aisée compte tenu de tous les obstacles rencontrés sur la route », ou encore l'impossibilité vu l'agenda chargé et le temps que cette démarche de rencontres en cercle exige. Malgré cela, les personnes que nous avons approchées ont toutes pris le temps de l'écoute et de considérer à leur rythme l'opportunité ou non d'une telle démarche et l'importance de pouvoir

estimer souverainement si ce processus avait ou non du sens pour elles, dans leur cheminement propre. Pour faire exister de tels espaces, il faut laisser le temps aux gens d'accueillir l'offre et de voir comment celle-ci résonne en eux : parfois tout de suite, parfois longtemps après, parfois jamais.

C'est toute la difficulté de la justice restaurative : elle demande de croiser une recherche de sens, des émotions, du temps disponible. Mais une fois que le cercle est formé, il est animé d'une puissance

décédés, et pour l'une d'elle ayant pu récupérer la garde de ses petits-enfants revenus de Syrie après le décès de leur mère dans un bombardement, pour une autre ayant été poursuivie pour financement de terrorisme parce qu'elle avait voulu aider son enfant à rentrer ;

- le frère de l'un des accusés du procès des attentats ;
- un jeune qui a connu une forme d'embrigadement sectaire non lié à l'idéologie djihadiste ;
- et un travailleur social de rue qui s'est retrouvé désemparé après le départ imprévisible de jeunes de son quartier vers la Syrie.

incroyable. Nous espérons démarrer le deuxième groupe en octobre. Cette fois, il est fort probable que des personnes condamnées et désormais libres en fassent partie.

### Comment a fonctionné le premier groupe ?

**Salomé Van Billoen :** Il faut imaginer la première séance : on se regarde en chien de faïence sans savoir qui est qui. Les facilitateurs sont là pour garantir le cadre sécurisé, rendre le lieu chaleureux et protégé. On passe trois heures à réfléchir ensemble à ce dont on a besoin pour se sentir en confiance, pour à la fois déposer et entendre. On passe en revue les besoins de confidentialité, de vérité, de respect, d'accueil de toutes les expressions d'émotions,... Tous ensemble, nous sommes co-garants de ce qui se jouera pendant les six rencontres. C'est pourquoi il est important de prendre le temps de partager nos craintes, nos rêves et nos attentes.

Chemin faisant, on se met à l'écoute profonde, radicale, active de chaque histoire et de la complexité qu'il y a derrière chacune d'elles. Un temps long de dépôt d'une parole qui ne connaîtra aucune interruption. Écouter sans répondre est un apprentissage ! Une fois cette parole déposée, vient le temps des questions, des ressentis, des réflexions, le tout au cœur d'un espace où l'accueil de l'expression de toutes les émotions, du croisement des regards et des vécus est envisagé comme un levier de changement, de transformation.

Les récits entrent en résonnance. Ils sont singuliers et pourtant ils s'entrecroisent. En redonnant une place de choix à la complexité, on cherche à ressortir grandis et plus apaisés parce qu'on prend conscience de nos blessures plurielles mais aussi de nos ressources individuelles et collectives pour faire face, ensemble et au travers d'un récit commun, au poids de l'histoire. N'est-ce pas aussi cela le chemin de la justice ?

### Dans quelle mesure votre expérience dans l'Afrique des Grands Lacs vient-elle en renfort ?

**Salomé Van Billoen :** Dans mon expérience de la justice restaurative en Afrique, la communauté ou le village était présent autour des violences et des conflits en traitement, ce qui permet un processus encore beaucoup plus puissant : à la fois curatif pour les personnes en conflit mais aussi préventif, vu que la communauté s'investit dans la recherche de solutions. Ils cherchent ensemble à dessiner les contours de valeurs partagées et, surtout, ils se demandent au fond ce que cette violence commise de la part d'un auteur qui est bien l'un des leurs (un père, un voisin, un mari,...) raconte de la société ou de leur communauté villageoise. De telles réflexions endogènes et remises en question collectives sont à la faveur d'importantes transformations sociales.

A ma grande frustration, la justice restaurative en Europe reste essentiellement l'enjeu des quelques personnes directement concernées par l'infraction. Comme le montre le magnifique film *Je verrai toujours vos visages*, où il y a notamment cette rencontre entre une jeune femme victime d'inceste et son grand frère qui en est l'auteur. Ensemble, lors de cette rencontre, ils mettent en dialogue leur enfance partagée. Ce qui jaillit est fondamental. Mais le fait que cela se passe entre deux personnes entre quatre murs ne permet en aucun cas d'aborder la dimension plus structurelle de l'inceste, là même où un enfant sur dix en est victime dans nos sociétés.

C'est pour cela que dans nos cercles en marge des attentats, nous nous interrogeons sur la part de notre chemin qui pourrait être socialisable. Que pouvons-nous en dire, par-delà la confidentialité qui nous lie, pour que la société puisse s'en emparer et que cela crée du changement au-delà de notre espace protégé ? Un sacré défi !



Il est important qu'on prenne la mesure des limites et des impasses du dispositif pénal, que l'on s'interroge sur le sens profond de la Justice : qu'attend-on d'un processus de justice, au-delà de la punition ? Quelle est l'essence même de la punition : punir pour quoi et au service de quoi ? Quelle justice voulons-nous et au service de quelle priorité ?... Si on ne fait pas récit collectivement autour de ce qui s'est joué à travers les attentats, comment pourrons-nous réapprendre à vivre ensemble, à faire société ?

**Quelles sont les limites du processus de la justice restaurative ? Par exemple, on peut se demander s'il est applicable dans les cas les plus graves. On peut aussi questionner le risque d'instrumentalisation par les auteurs des crimes.**

**Salomé Van Billoen** : Partons du constat que plus les faits sont graves, plus les besoins de réparation sont importants. Le Rwanda après le génocide en est une illustration magistrale. Cela étant, la justice restaurative n'a pas la prétention d'une recette incontestée et elle ne cherche pas à inscrire son histoire dans le marbre. Elle est authentique et imparfaite, humble et généreuse, plus ou moins ambitieuse, et puis surtout à l'écoute des conséquences sociales de son intervention. Elle permet qu'au départ des gens, personnellement et collectivement, se dessinent de nouveaux lendemains qui pourraient être significatifs de justice pour chacun d'eux, justement parce qu'ils en auront aussi été les acteurs principaux. Mais nous ne sommes dans rien d'autre qu'au cœur de l'humanité, avec toute l'exigence et les imperfections que cela comporte.

Concernant la question de l'instrumentalisation, je partirais d'un autre constat : qui que ce soit qui s'implique dans quoi que ce soit le fait avec un agenda personnel. Le reconnaître et reconnaître que cela n'est pas un problème en soi est à la fois un principe de réalité et une exigence d'humilité. Des auteurs s'engagent peut-être dans le processus avec l'intention, souvent fantasmée, d'en tirer un bénéfice. Mais quelque part, peu importe. Ce n'est pas pour autant que, grâce à ce que le processus permettra, il ne se passera pas quelque chose d'essentiel, rendu possible par la rencontre elle-même et ce qu'elle amène

de tangible et qui était jusque-là imperceptible. Par ailleurs, la personne victime peut très bien participer au processus avec un agenda de colère qui n'apparaît pas comme un sentiment très restauratif. Il n'empêche que la rencontre lui permettra de mettre ses émotions au travail sans les étouffer et d'ainsi avancer.

Et d'ailleurs, l'institution judiciaire n'a-t-elle pas, elle aussi, un agenda ? Même si au cœur du processus judiciaire, on rencontre des acteurs animés de belles intentions et d'un immense professionnalisme – et on l'a vu avec la présidente de la Cour d'assises et avec beaucoup d'avocats – l'institution elle-même n'est-elle pas l'illustration partielle de nombreux systèmes de domination ? Cet état de fait doit être dit et examiné. C'est une chose de punir toutes les violations de la loi qui ont eu lieu sur le sol belge. C'en est une autre que de le faire en jugeant de bout en bout des individus indépendamment du contexte qui a précédé leurs actes, certes inexcusables ! En niant la réalité du conflit international, la violence de la guerre et en ne réfléchissant pas sur la place de la Belgique dans l'ordre et les désordres du monde, l'institution judiciaire «poursuit» elle aussi un agenda qui lui est propre. Personnellement, cela m'attriste que la Belgique ne soit pas à la hauteur de ces questionnements. Et en même temps, je comprends aussi certaines victimes des attentats qui refusent fermement de se considérer comme des victimes de guerre. Tout ça fait partie de la pluralité des vécus et des ressentis. En ne donnant pas une place à cette complexité, on passe à côté d'enseignements fondamentaux à en tirer pour notre avenir, pour notre société.

Et c'est là que j'en reviens à mon entrain pour la justice restaurative quand elle permet de réelles transformations sociales parce qu'alors, elle doit se poser les questions essentielles qui disent : mais au fond, qu'est-ce que le processus de la justice a réparé, qui a-t-il réparé, qui a-t-il protégé et apaisé, que va-t-il désormais empêcher, quels enseignements la société en tirera-t-elle et quelles valeurs ressortiront renforcées ?

Propos recueillis par **N. C.**

[1] Asbl Médiate et Moderator.

# COMMENT répondre à la violence ?



n assistant au procès d'assises, je me suis confrontée aux hommes qui ont participé à ces attentats. Au début, ils représentaient un bloc. Puis, au fur des semaines et des mois, j'ai commencé à percevoir des personnalités, des individualités, des histoires.

Je suis aussi entrée en résonance avec certaines choses qu'ils disaient. Il s'est joué une aventure humaine. Une rencontre s'est produite, même si nous ne pouvions pas avoir de contacts avec les prévenus assis dans le box. Mais voilà : ils existent !

*Je n'ai pas vu le djihadiste entrer dans le métro. Pour moi, il n'avait pas de consistance, pas d'existence. En tous cas, je ne me suis jamais intéressée à lui pendant toutes ces années. Je ne connaissais pas son nom ; je ne parvenais pas à le retenir.*

*J'avais été victime d'une bombe et d'une explosion plus que d'un homme. Ce djihadiste restait irréel. Jusqu'au procès...*

Le verdict des assises fait sens pour moi dans la mesure où les douze jurés ont examiné les accusés un à un et identifié pour chacun d'eux leurs responsabilités individuelles. Pourtant, j'ai ressenti une tristesse profonde après l'annonce du verdict. Avec d'autres victimes, nous avons suivi les plaidoiries, nous faisant retourner comme des crêpes, tantôt par les avocats des parties civiles, tantôt par ceux de la défense, nous poussant ainsi à réviser ou nuancer nos avis sans cesse. Le verdict clôt de manière définitive ces débats. Il tombe comme une semonce et c'est brutal.

J'ai ensuite pensé à Salah Abdeslam et à son avocate Delphine Paci, me disant que le verdict devait être dur à recevoir – même s'il a fait ce qu'il a fait, et qu'il ne s'agit



© Catherine Rombouts

pas de le plaindre. J'ai ressenti le verdict comme une réponse violente à des actes violents. J'ai été étonnée de me rendre compte qu'à ce jour, institutionnellement, nous ne parvenions toujours pas à trouver une autre réponse que celle-là. Et mon intention n'est pas de soutenir qu'ils ne doivent pas être condamnés.

## Ce procès m'interroge

Comment notre société répond-elle à la violence ? Et de quelles violences parlons-nous ? Deux exemples pour mieux m'expliquer... Dans toute la trajectoire de

Le documentaire « Au-delà de nos larmes » réalisé par Françoise Wallmacq et Chergui Kharroubi est suivi d'un débat avec le public. Un engagement qui « part de soi » pour Sandrine Couturier.

reconnaissance de mon statut de victime, j'ai été confrontée à des violences institutionnelles à mon égard. Professionnellement aussi, dans le domaine de l'aide au logement, je suis en contact avec un public qui fait face à des violences institutionnelles. Je suis donc sensible à cette question et c'est pourquoi la violence que j'ai subie par les attentats a réveillé l'ensemble de toutes ces violences. Je voudrais un monde où l'on parvient à minimiser la violence. Qu'est-ce qui fait que notre société produit des gens prêts à se faire exploser pour tuer ?

Travailler ces questions, c'est aller à la rencontre de l'autre. Et quand je dis l'autre, c'est vraiment l'autre ! Comme des mamans de jeunes partis en Syrie. Au départ, la démarche a été difficile pour moi. Je me demandais ce que j'allais pouvoir dire à ces mamans ; j'avais l'impression qu'on n'avait pas grand-chose en commun. Finalement, je me suis rendu compte que nous avons plus de points communs que de choses qui nous distinguent. Je me rends en prison pour témoigner de notre travail avec Retissons du Lien<sup>1</sup>. Là, un même sujet revient souvent sur la table : en général, les prisonniers disent se sentir victimes d'un système. En réponse, j'essaie de leur témoigner que je ne suis pas victime d'un système mais que ce système me met aussi en colère.

Le procès a rebrodé le lien social. D'abord, la victime de violence institutionnelle que je suis a apprécié le travail



de la justice dans l'organisation du procès et la manière dont la présidente du tribunal a dirigé le procès. Me rendre compte de l'ampleur des enquêtes menées par une cohorte d'experts a été très réparateur pour moi. Bien malgré moi et bien malgré eux, le procès m'a aussi permis de retisser du lien avec les accusés – des hommes ordinaires aujourd'hui condamnés.

## En manque d'engagement politique

Mais ce lien n'est pas suffisamment resserré et je continue à m'interroger. Bien sûr, toutes les victimes ne partagent pas mon avis et considèrent que le verdict n'était pas assez sévère. Je ne peux pas ne pas tenir compte de leur déception ni de leur colère.

J'ai accompli un travail personnel considérable pour me reconstruire. Pendant trois grosses années, cet objectif a été mon unique angle de vue. Puis, j'ai ressenti un manque. Un manque d'ordre sociétal. J'avais besoin de trouver d'autres personnes qui s'interrogeaient comme moi sur ce qui nous est arrivé : qu'est-ce qu'on en fait ? Quelles leçons on en tire à l'échelle de la société ? Comment fait-on pour que cette violence ne se reproduise pas ? Nous sommes obligés de nous poser collectivement ces questions. Autrement dit, j'avais besoin d'un engagement politique.

Une professeure en victimologie m'a un jour expliqué qu'une victime a trois failles qui peuvent devenir trois ressources en travaillant d'abord sur son identité, puis sur le lien social et enfin sur la relation de confiance aux institutions. Aujourd'hui, j'ai l'impression d'avoir suivi exactement ce parcours. Avec le collectif Retissons du lien, j'ai pu renforcer le lien plus sociétal ; et avec le procès, une réparation institutionnelle s'est produite.

## Partir de soi

Au public qui participe au débat après la projection du film *Au-delà de nos larmes*<sup>2</sup>, j'aime répéter qu'on ne devrait rien laisser passer lorsqu'on entend des propos inacceptables. Il faut avoir ce courage – mais je suis bien la première à ne pas oser réagir... Par exemple, sur la question de la déchéance de nationalité requise par le Parquet en fin du procès : cette mesure est inaudible à mes oreilles, parce que déchoir ne sert à rien si ce n'est qu'à considérer que les binationaux sont moins belges que les autres. Et pourtant, je n'avais pas le cran de l'affirmer devant les victimes dont j'imagine qu'elles trouvent cette peine normale. Je crains de les heurter.

Régulièrement, on croise tous des gens qui tiennent des propos racistes l'air de rien, mais on laisse dire ; il m'arrive de laisser dire parce qu'il y a des moments où je n'ai pas envie ou l'énergie de me mobiliser, mais c'est une erreur.

Je n'ai pas le pouvoir de changer la situation avec une proposition. Je me dis juste que je ne peux que partir de moi-même, induisant de petites avancées... ou pas. J'espère que d'autres s'associeront à nous pour mener ce travail de retissage. Je suis confiante quand j'observe le tissu associatif hyper dense, même s'il gagnerait à être moins compartimenté et plus uni pour faire entendre sa voix aux politiques. ▀

[1] Sur Retissons du lien, lire l'article « Faire société » de Vincent de Gaulejac et d'Isabelle Seret en pages 24-27 de ce dossier.

[2] Documentaire sur Retissons du lien, réalisé par Françoise Wallmacq et Chergui Kharroubi, production Les Gens, en co-production avec la RTBF, 2023.

# L'échelle de grandeur DE NOS ÂMES

*Kenan Görgün tutoie le condamné, sans tabou, sans peur, sans apprêt. Son impératif est l'urgence : « Alors parle. Refais le chemin pour toi et pour nous », lui écrit-il. L'auteur du polar «Le Second disciple», inspiré des attentats de mars 2016, veut l'entendre, veut qu'il reprenne « tout à zéro », comme une échappée sur sa condition humaine. Quand les mots risquent et bousculent – l'article qui ne clora pas ce dossier d'Imag.*



aurais-tu pu détruire plus et mieux, détruire autrement ?

Qu'espérais-tu voir disparaître au juste, et qui n'a éclipsé que des vies – et, pour chacune, précipité une multitude d'êtres dans les décombres d'un deuil impossible ? Dans quel

monde avais-tu le projet de nous faire vivre en mettant ton plan à exécution ? Quel mal as-tu guéri ? A supposer même qu'il y ait eu chez toi un désir de soigner, tu n'as été au mieux qu'un vaccin : le concentré brutal de tous les maux que tu prétendais éradiquer. Et ta cure de choc n'a eu qu'un bénéficiaire : ton ego, persuadé qu'il ne devait rien à personne et que le monde lui devait tout.

Dans cette salle de tribunal, au lieu de botter en touche ou de te draper dans un silence qui t'entourait de mystère à bon compte, tu aurais dû exiger la peine la plus longue : privé de l'honneur d'être mort pour la cause, exiger qu'on t'enferme et te tienne loin de cette civilisation mécréante, puisque l'idée même d'y retourner devrait te faire horreur.

Mais peut-être qu'en attente de ton procès, ta geôle est devenue une antichambre de ta conscience, et qu'à te débattre avec elle, tu as fini par te demander comment tu avais pu penser attaquer des valeurs quand tu n'attaquais que du béton. Peut-être. Après tout, on fait des rencontres inattendues sous les verrous. Tu y as peut-être lu Analis, cet auteur grec : « C'est ainsi qu'on s'affirme en abaissant les autres, et qu'on croit trouver un visage ou une identité ». Au lieu de partir en quête de quoi que ce soit, tu t'en es pris à ton voisin sans défense. Tu as brisé des destins sans briser ce qui est nuisible et demeure bien en place, plus vigoureux que jamais, et ton pseudo-djihad en est l'un des accélérateurs.

Dans le film *Shutter Island*, le marshall Teddy Daniels se demande : « Qu'est-ce qui est préférable ? Vivre en monstre ou mourir en homme bien ? » Puisque tu as raté ta mort, tu vas devoir vivre avec cette question et avec le monstre en toi. Et cette vie, c'est ta dette.

C'est maintenant le plus dur pour toi. Le moment de tout reprendre à zéro.

« Que restera-t-il, si tu commences à ne pas croire ?

Tu aperçois d'un regard cet immense édifice, qui vacille par ton doute. » Reprends à ton compte ces mots du philosophe Alain qui réfléchit à Mars, dieu de la guerre. Et parle. Non plus dans la posture du martyr qui a raté son héroïsme de peu ou dans celle de la victime impuissante de tous les fléaux de ce monde pourri jusqu'à l'os. Des milliards de gens se débattent avec ces fléaux, depuis plus longtemps et avec plus de bravoure que toi ; ils n'ont pas besoin d'un donneur de leçons.

Saisis-toi du moindre espace d'expression et parle. Réfléchis à voix haute. Déconstruis. Expose. Remémore. Refais le chemin pour toi et pour nous, et tous ceux que séduirait le même aveuglement. Pose-toi toutes les questions et écoute celles des autres, fais-le sans juger : ni les autres (qui seraient naïfs là où tu serais lucide), ni toi-même (personne n'a besoin d'un martyr manqué qui s'autoflagelle). Ce qu'il nous faut entendre, c'est ce que peut en dire celui qui y a été et en est revenu. Car ce monstre que tu es devenu, nous l'avons tous en nous. Ce qui réveille le monstre ou le tient en respect, c'est là l'enjeu.

Alors parle pour payer ta dette en payant de ta personne.

Ne te préoccupe pas de ton langage. N'essaie pas de bien parler ou de parler comme quelqu'un que tu n'es pas. L'éducation scolaire faillible ? Les parents déconnectés de ta réalité parce que la langue, la culture de l'immigration, le temps passé par eux à faire des travaux difficiles pour subvenir à tes besoins à toi ? D'accord, c'est acté. N'en fais ni tout un foin ni un obstacle. Au contraire, fais de ces états d'âme et de ces carences, de tes erreurs et renoncements, la matière et l'art de la conversation qui peut nous relier.



© Kenan Görgün

Tu pourrais d'ailleurs commencer par l'art. Par ton absence de rapport à l'art plus précisément, et à ce que cette démarche implique de mise en danger de soi, parle-nous de ce mépris que tu as éprouvé envers les créateurs puisque, dans ce monde que tu as fréquenté, seul Dieu est créateur et tous lui sommes soumis ; parle de ton rejet de l'expression, de l'invention, de l'imaginaire, de la pensée libre. Celle-là, surtout, aura été un croquemitaine. Car si on sait éventuellement où elle commence, on ignore où elle peut nous mener. Ça en fait la plus grande des aventures, à vrai dire ; mais l'aventure et la liberté, on sait bien que tout le monde aime en parler mais que très peu les pratiquent.

Dis-nous ta phobie de cette pensée libre, et je suis certain que la plupart d'entre nous trouvera des points communs avec toi, dans la mesure où le courage de



penser librement et de rêver le monde autrement n'est donné à personne et doit, à chaque fois, se désirer, se conquérir et se cultiver. Voilà qui déjà nous rapproche.

Tu pourrais poursuivre par le courage, justement, et nous rapprocher encore de toi par ta relation ambiguë à cette notion. Aucun de nous n'échappe à cette ambiguïté : nous négocions tous ce que nous sommes pour de vrai et l'image que nous en donnons, car nous avons nos peurs ; la peur, ce moteur si puissant de notre civilisation; quiconque veut enrôler et manipuler est sûr de ne jamais se tromper en misant sur elle.

Balayer sa peur. Goûter à ce sentiment – que ne ferait-on pas pour ça. Une action d'éclat, par exemple, viscérale, pulsionnelle, sans retour. Dis-nous cette ivresse que tu as éprouvée et ce que tu ressens à sortir d'une telle gueule de bois. Tu t'es certainement vu du courage pour franchir cette ligne que tu as franchie. Mais n'est-ce pas de courage que tu as manqué le plus ? La faiblesse nous fait confondre la fureur et la force, et de cette méprise naissent des tragédies. N'est-ce pas ce manque de courage qui t'a poussé vers le confort de l'endoctrinement et ouvert l'ancre de ton monstre intérieur ?

Il est temps de revenir sur ton vécu et de le vider de sa séduction empoisonnée.

Refaire le chemin ensemble est notre seul moyen d'avancer.

Par son accélération, cette époque nous dépasse. Nous désespérons de la ralentir, ou de nous conformer à son rythme au péril de notre santé, ou à défaut, de trouver des solutions simples pour la simplifier ; des solutions de préférence rapides – rapides à saisir et à appliquer, dans l'espoir de ne plus être pris de court par la vitesse de ce temps. Même dans la recherche d'un ralentissement, nous avons du mal à supporter la lenteur, c'est un de ces suprêmes paradoxes dont se délectent nos monstres intérieurs. Alors que c'est un travail de patience de se former, de se forger des armes intellectuelles à

même d'appréhender les défis de l'époque, et qu'il faut un courage singulier pour s'interroger et ne pas sauter sur tout ce qui ressemble à une réponse, nous sommes maudits par notre besoin de résultat, de «retour sur investissement». Absurde mais vrai, nous nous rejoignons tous sur le fait que nous sommes consommateurs ; consommer est devenu la clé de notre attitude dans la vie, envers le terrestre comme envers le spirituel. Comme la plupart d'entre nous, dans ce désir de dominer ton angoisse existentielle, tu en voulais pour ton argent et tu t'es précipité sur le produit qui t'a semblé le mieux adapté à ton attente.

De cette marchandise spirituelle, tu es devenu adepte, puis addict.

Et tu l'as appelé *djihad* parce que tes dealers y avaient collé l'étiquette « *djihad* ».

Érigeant le capital en doctrine, le *capitalisme* produit, en grande quantité, l'objet ou le service le plus simple, rapide et bon marché, à même de satisfaire un désir. Pour être un succès, ce produit doit être sans complexité ni ambivalence. Érigeant l'islam en doctrine, l'*islamisme* produit une idéologie à même de répondre à un besoin spirituel, en arrimant une poignée d'idées percutantes à une simplification à outrance de l'islam, dépouillé de toutes ses subtilités. Merchandising, images-chocs, langage conquérant, facilité d'usage, résultats immédiats: prêt à l'emploi, le kit de base de l'islamisme met dans ton esprit les convictions et dans ta bouche les mots que tu croyais chercher depuis toujours.

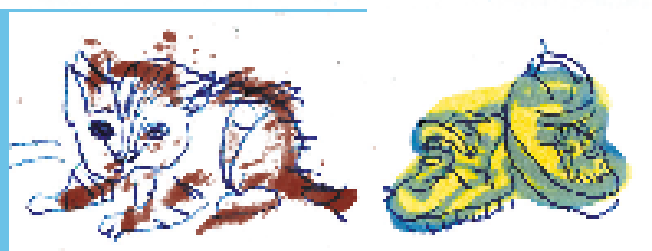
Coca-Cola a sa formule secrète ; Djihad a le texte sacré et intouchable du Coran.

Parlons de ce capitalisme spirituel déguisé en résurrection d'un islam fort.

Honnêtes et vigilants, humbles mais confiants, ensemble, contre la peur et l'ignorance, il nous incombe de commettre le plus urgent des attentats. ▀

# On n'est pas dans la Reine des neiges

Suspicion, abus de pouvoir, incohérences, dédale administratif, galère, mesures dilatoires, piège, peur, dépression, racisme institutionnel, rafles... Ces mots font partie du vocabulaire courant de couples binationaux, avec ou sans titre de séjour, qui rament des mois, des années, pour décrocher une cohabitation légale, un mariage, une reconnaissance d'enfant, un regroupement familial. Somme toute, pour obtenir l'application du droit – de leurs droits. Larbi, Laura et leurs enfants vivent l'attente, l'incertitude et les déceptions en boucle ; ils ne comptent plus le nombre de recours et de refus. Leur histoire d'amour n'a rien d'un conte de fées, surtout quand l'Etat s'en mêle.



**LAURA :** On n'est pas bien. On voudrait avoir une vie normale. Ça mise toute la famille. On n'arrive plus à voir l'avenir. Quand on se lève le matin, on a toujours peur de ce qui va nous arriver.

**LARBI :** La vérité : je n'ai plus d'émotions. Je cherche Larbi en moi. Il est où dans ce chaos ? Je sais qu'il ne faut pas faire des enfants quand on n'a pas de situation. Mais je me vois comme un être humain. Qu'est-ce qui me manque par rapport aux autres pour pouvoir travailler et fonder ma famille ?

Comment ne pas considérer que l'Etat de droit dysfunctionne quand on sait que la majorité des recours aboutissent en faveur des couples binationaux ? En tous cas, pour ceux qui auront tenu le coup... et le coût. Car ce parcours d'obstacles a son prix.

**LARBI :** Malak, ma fille de 10 ans, m'a dit qu'elle voudrait devenir avocate pour me défendre. Ça m'a attristé parce que mes problèmes la touchent trop.





**Aujourd'hui vos papiers est un réseau de soutien aux couples bi nationaux. Depuis sa création en 2015, une dizaine de bénévoles soutiennent plus de 400 demandes par an. Le collectif fonctionne sans subsides, pour garantir son indépendance et l'anonymat de ses usagers. Pour les bénévoles, droit et travail social vont de pair.**

**BARBETTE, bénévole à AWP :** La politique migratoire pousse à la chasse aux mariages blancs et aux faux-papiers (faire un enfant pour avoir les papiers). Par exemple, il arrive que l'agent communal ou de la police mette en garde : «Méfiez-vous de votre conjoint, les Africains ne sont pas dignes de confiance.» Le but officiel est de lutter contre les abus... à propos desquels il n'existe aucune étude quantitative. Ce qui n'empêche pas l'Office des étrangers de donner des chiffres aux journalistes. Mais 300 dossiers de suspicion ne signifient pas 300 dossiers de fraude ! Aucun abus, aucune fraude ne peut être une excuse de l'Etat pour ne pas respecter les droits fondamentaux.

**BARBETTE :** Pour une demande de regroupement familial, la loi exige d'avoir un revenu mensuel équivalent à 120 % du revenu d'intégration sociale. Peu de couples atteignent ce montant et abandonnent, sans savoir qu'ils pourraient présenter un budget en équilibre avec leur niveau de vie. Du partage dans la sélectivité économique et sociale.







**NURTEN :** Ces gens sont vulnérables. Ils se sentent seuls en plus de ne pas avoir l'info. Ça affecte leur santé mentale. On essaye de les encourager et de leur donner des repères, eux qui ont perdu toute confiance envers les institutions.

Les blocages et refus découlent du durcissement des politiques migratoires - fermes et humaines - de la Belgique et de l'UE. Ils découlent aussi du bon vouloir de certains fonctionnaires.

**BRIGITTE :** L'Office des étrangers a de nouveau refusé la demande de regroupement de Larbi pour plusieurs raisons. Rappelant que Larbi a été condamné en récidive pour des faits liés à la drogue, l'OE a considéré qu'il constitue « une menace réelle » pour la santé et l'ordre publics. Cela s'appelle la double peine.

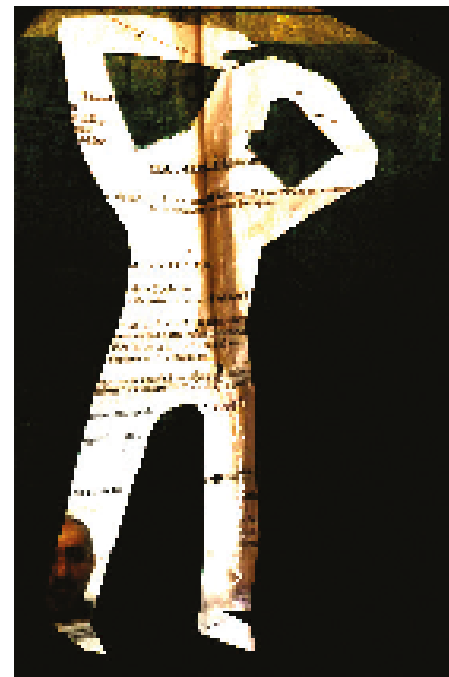
L'OE considère aussi que la formation citoyenne qu'il a réussie ne constitue pas une preuve de son intégration sociale. Il lui reproche également « une situation économique qui ne plaide pas en sa faveur ». C'est la quadrature du cercle : comment s'intégrer professionnellement alors qu'on n'est pas autorisé à travailler ? Et surtout, le refus de l'OE indique que l'intérêt des enfants n'est pas pris en compte.

**BRIGITTE :** La commune peut refuser un mariage en raison d'un « faisceau d'indices », comme la différence d'âge, un doute sur l'authenticité d'un document, et même en raison des convictions religieuses. Quoi de plus flou ! Tout dépend donc de l'interprétation des officiers de l'état civil.

**NICHA, juriste :** Aujourd'hui, le regroupement familial est la principale voie d'accès légale au territoire. C'est la réponse au respect du droit à la vie privée et à la vie familiale : permettre à celui qui en bénéficie d'obtenir un titre de séjour, temporaire puis définitif, pour vivre avec le membre de sa famille. Depuis le changement de loi en 2012, le contrôle de la gestion du flux migratoire prévaut sur le respect des droits fondamentaux. Arriver à freiner les gens pour qu'ils n'atteignent pas l'étape du regroupement familial est devenu une obsession. Quitte à piétiner leurs droits fondamentaux.



*... et l'absence d'urgence en Belgique!*



# Made in

Écrivain. *Le souverain pontif* (2020), *Coup du matin, coup du lapin* (2018), *Vos gueules les muettes !* (2017), éd. Cactus Inébranlable. Massimo BORTOLINI

Made in Bangladesh  
J'ai été made in Bangladesh  
Celui qui me portait  
Était made in Cameroun  
Il s'appelait Kouodjou  
Il est mort noyé  
Avant de sombrer  
Il m'a retiré de ses épaules  
Et m'a fait tourner  
Personne ne m'a remarqué  
Personne ne l'a vu

Des pareils à moi, il y en a plein les mers  
Made in China  
Made in Vietnam  
Made in Pakistan  
Ils étaient sur les épaules de  
Made in Afghanistan  
Elle s'appelait Yasmin  
Made in Mauritanie  
Il s'appelait Amadou  
Made in Somalie  
Elle s'appelait Hawa

Ils et elles sont morts  
Mais avant de disparaître  
Elles et ils ont hurlé leur prénom  
Pour qu'on puisse le crier  
Et que les leurs l'entendent





**Éditeur responsable :** Alexandre Ansay

**Responsable de rédaction :** Nathalie Caprioli

**Ont contribué à ce numéro :** Hicham Abdel Gawad, Ahmed Abdi, Alexandre Ansay, Radouane Attiya, Massimo Bortolini, Sandrine Couturier, Olenka Czarnocki, Vincent de Gaulejac, Kenan Görgün, Sacha Guttman, Christine Kulakowski, Ikram Maâfi, Christophe Poot, Roland Prévot, Xavière Remacle, Isabelle Seret, Patrick Six, Corinne Torrekens, Salomé Van Billoen, Vanessa Vindreau.

**Photo de couverture :** © Catherine Rombouts  
Lors d'une séance du collectif Retissons du lien, confluence intime entre une victime des attentats et la mère d'un jeune mort en Syrie.

**Comité éditorial :** Ali Aouattah, Loubna Ben Yaacoub, François Braem, Laura Calabrese, Vincent de Coorebyter, Kolé Gjeloshaj, Billy Kalonji, Younous Lamghari, Altay Manço, Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouail, Andrea Rea.

**Création graphique :** Paul d'Artet

**Mise en page :** Pina Manzella

**Impression :** IPM

*Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.*



*Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'éducation permanente, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.*



**imag** est le bimestriel édité par  
le **CBAl asbl** - Av. de Stalingrad, 24  
1000 Bruxelles  
tél. 02/289 70 50  
imag@cbai.be - www.cbai.be



## ABONNEZ-VOUS ! PRIX LIBRE

Payez en fonction de vos moyens  
et soutenez le travail de l'équipe de rédaction.

Par numéro ou par an (5 n°)

Disponible en format papier et numérique.

Versez votre participation sur le compte

IBAN BE34 00107305 2190

Prix indicatif : 5 euros/numéro

En n'oubliant pas de préciser  
vos **nom et adresse** en communication ainsi  
que la mention **format papier ou numérique**.